

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°76 - FÉVRIER-MARS 2024

Bien vieillir à Aubervilliers



» Édition 2023 d'Auberiv'âges. La grande fête de la fin de l'été dédiée aux retraités se tient chaque année au parc Éli-Lotar.

ÉDITO



Depuis que je suis élue, je m'applique à mettre en œuvre, comme je m'y étais engagée, une politique qui s'adresse au plus grand nombre, avec l'objectif de faire d'Aubervilliers une ville où tout un chacun peut se sentir à sa place.

Ce numéro des *Nouvelles d'Auber* me donne l'occasion de m'adresser tout particulièrement à nos aînés. Nous avons repensé l'ensemble de notre offre à destination des seniors, tant en matière de services à domicile (aides à domicile, soins, portage de repas) qu'en offres de loisirs, afin de répondre au

mieux à leurs besoins et à leurs envies.

Pour toutes celles et tous ceux qui ont souhaité passer leur retraite à Aubervilliers, nous voulons que les années qui passent riment avec opportunités, projets, activités ou encore festivités.

L'année 2024 offrira de nombreuses occasions de se réunir. C'est forts de nos succès de l'an passé, comme la distribution des colis de Noël ou Auberiv'âges, qui fut un grand moment de retrouvailles après l'été, que nous abordons cette nouvelle année avec tout autant d'ambition pour nos seniors. Ces 19,

20 et 21 mars, le traditionnel Cabaret des seniors permettra à tous ceux qui s'y inscriront de profiter d'un spectacle mémorable.

La richesse des événements que nous vous proposons sera autant d'occasions de venir à votre rencontre et, pour certains, de vous retrouver, pour partager des moments privilégiés tout en profitant de tout ce que notre ville peut vous offrir.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   



► Irène Espinouse, 104 ans, doyenne d'Aubervilliers, et Jacky Legendre, figure connue parmi les seniors de la ville.

La Ville renforce sa politique en faveur des seniors

Le vieillissement démographique est une réalité connue de toute la France, et qui impose aux municipalités de nouveaux défis. La Ville d'Aubervilliers **anticipe dès aujourd'hui les bouleversements à venir** avec un enrichissement de tous les aspects de sa politique à destination des seniors.

La France compte 18,5 millions de personnes de plus de 60 ans, soit 27 % de la population totale. 78 % d'entre elles ont plus de 65 ans. La pyramide des âges montre que le nombre et la proportion des seniors vont continuer d'augmenter de façon soutenue dans les années à venir. D'ici 2030, notre pays comptera 2,5 millions de seniors en plus. Ce constat a poussé la Ville

d'Aubervilliers à faire évoluer sa politique en faveur de ses aînés. Avec l'allongement de l'espérance de vie, ce sont deux générations – c'est-à-dire les personnes comprises entre 60 et 95 ans –, qui composent les seniors : des « jeunes » retraités souvent encore très actifs qui veulent s'occuper, se divertir ou s'investir dans la vie de la commune, et des personnes plus âgées, parfois en perte d'autonomie, qui ont

des besoins spécifiques (aides à domicile, soins, déplacements...). La politique menée par la Ville en faveur de ses seniors prend en compte ces profils et ces attentes variés. « La Ville d'Aubervilliers a toujours été aux avant-postes des initiatives pour répondre aux défis majeurs posés par le vieillissement de la population. La politique seniors fait partie des grandes priorités de la Majorité municipale. Notre ambition aujourd'hui est de répondre aux besoins des seniors avec une différenciation fine, tant au niveau des loisirs, que des services à la personne, de l'accompagnement ou du lien social », défend Karine Franclét, Maire d'Aubervilliers.

UNE PALETTE COMPLÈTE DE SERVICES À DOMICILE

Dans les années à venir, l'impact du vieillissement et le nombre limité de places en Ehpad ou en unité de long séjour à l'hôpital impose de repenser l'accompagnement des personnes âgées par des mesures qui favorisent, autant que possible, le maintien à domicile. Aubervilliers fait partie des bons élèves du département

avec la transformation récente du service d'Aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et du service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui existaient jusqu'à maintenant, regroupés en un service Autonomie à domicile (SAD). Il dispose d'auxiliaires de vie sociale qui aident les personnes dépendantes dans tous les gestes de leur vie quotidienne (préparation des repas, ménage, lever, coucher, aide à la toilette, courses, entretien du linge, etc.) et des aides-soignants et infirmiers à domicile. « Avec les services regroupés dans une seule et même unité, nous proposons une prise en charge globale multidimensionnelle », note Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors. Pour les personnes qui ont du mal à se déplacer, le service Accompagnement et animation seniors (SAAS) propose aussi un service d'accompagnement véhiculé gratuit, accessible sous conditions (mobilité contrainte avérée, impossibilité de prendre les transports en commun, etc.) et limité à certaines courses bien précises (aller à la banque, à La Poste, au marché pour faire ses courses, chez le médecin, à l'hôpital, à la pharmacie...). Le service ne concerne pas les déplacements de loisirs ou personnels, à l'exception de ceux en direction des clubs seniors, dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Les trajets, sur réservation préalable, se font uniquement d'un point à un autre. Cela peut être également des trajets collectifs (pour amener un groupe au marché par exemple) grâce à un véhicule de 9 places adapté au transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) dont dispose le SAAS. Deux agents sont dédiés à ce service. « Nous voulons mettre en place des services qui améliorent le quotidien des seniors qui font le choix de continuer à vivre à domicile », rappelle Marie-Pascale Remy.

UNE OFFRE DE SOINS RENFORCÉE

Du côté des soins à domicile, le SAD a étoffé sa collaboration avec l'Ehpad public Constance-Mazier pour proposer, depuis début janvier, le Service renforcé d'aide à domicile (SRAD). Ce nouveau service s'adresse aux Albertivilliersiens de plus de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez eux mais dont les critères de vulnérabilité nécessitent un accompagnement renforcé à domicile. Financé par l'Agence régionale de santé (ARS), le SRAD vient en complément des soins à domicile habituels et comprend une

expertise gériatrique pour évaluer la fragilité de la personne âgée, un aménagement de son lieu de vie à partir des recommandations d'un ergothérapeute, une sécurisation par téléassistance 24h/24 et un suivi de santé régulier : visites médicales à domicile par des professionnels dédiés (médecin référent, infirmière coordinatrice, kinésithérapeute, assistante de soins en gérontologie, psychomotricien...), un soutien psychologique et un suivi social. « C'est une sorte d'Ehpad hors les murs. Ce type de prestations est amené à se généraliser. En tant que présidente du Conseil d'administration de l'Ehpad, j'ai initié cette collaboration entre l'établissement et la Ville. Elle a toute sa place dans la stratégie que nous menons vis-à-vis de nos aînés les plus fragiles », affirme Marie-Pascale Remy.

LA RESTAURATION À DOMICILE MONTE EN GAMME

Depuis de nombreuses années, les usagers du service de portage de repas à domicile (une centaine de personnes) et à la Résidence autonomie Salvador Allende (une trentaine d'autres) se plaignaient de la qualité des repas servis. La Municipalité a écouté les bénéficiaires de cette prestation et a mis fin au contrat qui la liait au Syndicat intercommunal pour la restauration collective (Siresco), chargé jusque-là de préparer les repas. À l'issue

Une prise en charge globale multidimensionnelle

d'un marché public, elle a choisi l'entreprise Saveurs & Vie, spécialiste de la restauration auprès des personnes âgées et fragiles. Contrairement au précédent prestataire, Saveurs & Vie est en mesure de proposer différents menus personnalisés, élaborés avec des produits frais et de saison, en fonction des goûts de chacun (préférences alimentaires, contraintes religieuses...) mais aussi des spécificités imposées par l'état de santé du patient (diabète, régime sans sel, etc.). Une personne référente du SAD est chargée de transmettre à l'entreprise, une fois par semaine, le planning avec des fiches individuelles. Chaque senior décide s'il veut un service de demi-pension ou de pension complète, uniquement en semaine ou également le week-end, etc. « Les menus sont équilibrés et contrôlés par des diététiciens-nutritionnistes. Nous avons privilégié une approche qui associe le plaisir de manger et la santé des personnes âgées. Il faut que ce soit gourmand, varié et sain! », plaide Marie-Pascale Remy. Pour le portage à domicile, Saveurs & Vie a noué un partenariat avec La Poste. Les repas en

conditionnement individuel sont livrés en vélo-cargo ou en camion frigorifique dès 8 h 30 par des facteurs dédiés à cette tâche qui assureront, dans le même temps, une veille sanitaire et sociale pour laquelle ils ont été spécifiquement formés, en remontant au prestataire toutes les informations utiles (personne qui ne répond pas, perte d'appétit, maladie, etc.). Le bénéficiaire n'a plus qu'à faire réchauffer son plat au micro-ondes à l'heure de son repas. « Six facteurs se sont portés volontaires pour assurer ce service. Ils aiment ce travail car ils discutent avec les seniors. Il y a une dimension de lien social bien plus forte que dans le travail classique de distribution du courrier », explique Marie-Pascale Remy. Le service est en place depuis le 2 janvier et les premiers retours sont très positifs. « Ça change des plats uniformisés qui ne correspondaient pas aux goûts ou aux contraintes nutritionnelles des bénéficiaires! », note-t-elle. Le montant du repas facturé est modulé en fonction des revenus de chacun (4 tranches tarifaires). La Ville d'Aubervilliers prend en charge entre 25 % et 75 % du coût total du repas, qui reste raisonnable malgré une légère hausse du fait de l'inflation et de la montée en gamme.

Michaël Sadoun

► Service Autonomie à domicile (SAD)

Tél. : 01 48 39 53 06

Mail : sad@mairie-aubervilliers.fr

MAPRIMEADAPT', UNE AIDE POUR ADAPTER LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

85 % des personnes âgées expriment leur souhait de vieillir à domicile. Or, selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), 20 % des logements des retraités ou des personnes en situation de handicap présentent un risque et ont besoin d'être adaptés (remplacement d'une baignoire par une douche, pose d'une main courante ou d'une barre d'appui dans les toilettes ou dans la salle de bains, élargissement des portes pour laisser passer un fauteuil, installation d'un monte-escalier motorisé, abaissement des interrupteurs à hauteur d'un fauteuil roulant, etc.). Pour répondre à cette problématique et aider les seniors propriétaires de leur logement à effectuer les travaux nécessaires, l'État a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2024 une aide financière. Aubervilliers a fait partie d'une expérimentation pour faire connaître ce dispositif. La Ville compte 9 300 ménages de plus de 60 ans. Seuls 28 % d'entre eux sont propriétaires occupants. Des aides existent déjà mais les dossiers sont parfois compliqués à monter et de nombreux seniors sont réticents à l'idée de faire des travaux pourtant essentiels chez eux. MaPrimeAdapt' vise à simplifier les démarches administratives. L'aide, sous condition de ressources, peut couvrir de 50 % à 70 % du coût total des travaux, dans la limite d'un plafond de 15 400 € de subventions. Elle s'adresse aux seniors de plus de 70 ans (ou de plus de 60 ans en perte d'autonomie), propriétaires ou locataires du parc privé. Un diagnostic des travaux nécessaires est réalisé par un assistant maître d'ouvrage (AMO) habilité autonomie, éventuellement assisté par un ergothérapeute. Le choix des artisans pour réaliser les travaux est à la discrétion du propriétaire, qui peut toutefois se faire accompagner pour le dossier de financement, le choix des professionnels et le suivi des travaux.

► Pour en savoir plus sur ce dispositif :

<https://shorturl.at/WHPZ1>
<https://shorturl.at/EHIV1>

Plateforme du département
Tél. : 01 34 54 00 00



► Grâce à un partenariat avec La Poste, des facteurs sont dédiés au portage des repas à domicile.



» Le Cabaret des seniors (ici, à L'Embarcadère en 2023) fera son grand retour les 19, 20 et 21 mars prochains pour une après-midi inoubliable sur le thème du disco.

Aubervilliers fait le pari d'une retraite « active »

Aubervilliers compte environ **3 000 ménages âgés de 60 à 74 ans**, soit environ **un tiers des seniors** de la ville. Beaucoup de ces jeunes retraités sont demandeurs **d'activités et de loisirs de qualité**. La Municipalité veut répondre à leurs aspirations.

De plus en plus de gens nouvellement retraités s'installent à Aubervilliers, attirés par un coût du logement moins élevé qu'à Paris, une offre culturelle riche, la possibilité de faire du sport pour ceux qui sont encore actifs, etc. De plus, la ville est désormais bien desservie par les transports en commun. Ceux qui ont des attaches à Paris peuvent s'y rendre facilement. Pour cette nouvelle génération de seniors, pas question de rester inactif ! Karine Franclot en est convaincue, « la retraite ne signifie pas la fin de la vie ! C'est une période au contraire très active qui commence. » C'est pourquoi la Ville élargit son éventail d'offres. « Bien vieillir à Aubervilliers,

c'est pouvoir bénéficier de services et de loisirs adaptés. La volonté de la Majorité est de proposer à chaque catégorie de seniors ce dont il a besoin et envie », ajoute-t-elle. À ce titre, la Municipalité se mobilise. « Nous répondons à de nombreux appels à projets pour maintenir continuellement une politique seniors dynamique et innovante », confirme Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors.

Depuis de nombreuses années, le service Accompagnement et Animations seniors (SAAS) propose quotidiennement des loisirs, des sorties culturelles, des activités sportives, des séjours, en plus d'animer les club Édouard-Finck et Heurtault. L'adhésion à ces clubs

est gratuite mais obligatoire pour pouvoir profiter des activités et sorties qu'ils proposent. Aujourd'hui, plus de 500 seniors y sont inscrits. « Le public a parfois une image un peu biaisée des clubs, comme des endroits où l'on tuerait le temps à jouer aux cartes autour d'une table ou à faire un atelier macramé ! Aujourd'hui, les seniors veulent plus. Dans nos clubs, il y en a pour tout le monde, y compris pour les jeunes seniors », se félicite Marie-Pascale Remy.

DES SORTIES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le SAAS propose régulièrement des excursions à la journée en Île-de-France, des séjours plus longs en région ou des visites du patrimoine. La Ville organise le transport moyennant une modeste contribution financière. Les places sont limitées. À Aubervilliers, de nombreuses sorties ou visites sont proposées au Point Fort, à la Fondation Cherqui, au 19M, ou encore dans les ateliers d'artistes POUISH. Côté sports, le SAAS propose des ateliers boxe ou capoeira adaptés. Les amateurs de nature peuvent suivre les randonnées de Claude, un habitué qui emmène régulièrement marcher des groupes de seniors albertvillariens en Seine-et-Marne. Et bien sûr, comme chaque année, on

retrouvera les trois grands rendez-vous très attendus des seniors. Le Cabaret des seniors aura cette année pour thème le disco. Il se tiendra les après-midi des 19, 20 et 21 mars prochains à L'Embarcadère. Plus de 300 personnes par jour, ce sont près de 1 000 invités qui profiteront gratuitement d'un spectacle, d'une collation et d'un bal. À la rentrée de septembre, la grande fête en plein air d'Auberiv'âges se déroulera au parc Éli-Lotar. Enfin, en décembre, la distribution des traditionnels colis de Noël gourmands, ont fait leur retour depuis 3 ans. « Ces événements sont offerts par la Municipalité à tous les seniors d'Aubervilliers, contrairement à beaucoup de communes qui demandent une contribution. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à un club seniors pour en profiter. En revanche, il faut s'enregistrer en amont auprès du SAAS », rappelle Marie-Pascale Remy.

Des services et des loisirs adaptés

encore en pleine forme pour la plupart, à prendre le relais ! La Municipalité réfléchit à d'autres manières de proposer des actions bénévoles aux jeunes retraités qui veulent se rendre utiles dans une association.

Michaël Sadoun

S'INVESTIR DANS UNE ASSOCIATION

En dehors des activités proposées par la Ville, de nombreuses associations albertvillariennes (sport, soutien scolaire, jardinage, œuvres sociales...) recherchent des bénévoles. « Les seniors qui souhaitent consacrer du temps libre à une cause ou une activité sont toujours les bienvenus dans les associations. C'est un excellent moyen de rester actifs et de mettre leur expérience et leurs compétences à profit. La retraite marque la fin de la vie professionnelle mais offre l'opportunité aux seniors de transmettre des savoirs »,

» Service Accompagnement et Animations seniors (SAAS)
Tél. : 01 48 33 48 13
Mail : saas@mairie-aubervilliers.fr

» Club seniors Édouard-Finck
Tél. : 01 48 39 37 49

» Club seniors Heurtault
Tél. : 01 48 33 48 13

» Vie associative (bourse des bénévoles)
Tél. : 01 48 39 51 03
Mail : vieassociative@mairie-aubervilliers.fr

Les seniors ont leur mot à dire !

Favoriser l'expression des citoyens qui ont de l'expérience, enrichir l'action municipale de la sagesse de nos aînés, et mieux prendre en compte leur avis et leurs besoins : tels sont les objectifs des nouveaux outils de la politique à l'égard des seniors.

Jusqu'à maintenant, un comité d'usagers des clubs seniors se réunissait une fois par an pour donner son avis sur les loisirs proposés, la programmation culturelle, etc. Depuis la fin de l'année 2023, il est remplacé par un Conseil des aînés. Ce dernier continuera à faire le bilan des activités proposées par le service Accompagnement et Animations seniors (SAAS) mais se penchera également sur toutes les questions qui préoccupent les seniors d'Aubervilliers. « Ce sera un vrai conseil citoyen qui réfléchira à des propositions sur l'évolution de la politique seniors qui pourront, si elles sont acceptées, être mises en œuvre par la Ville, avec leur concours », se réjouit Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors. Un premier groupe de travail d'une vingtaine de seniors s'est réuni en fin d'année dans la salle des mariages de l'hôtel-de-ville sur le thème de la santé. Le second Conseil s'est tenu ce mois-ci. Les réunions vont se poursuivre sur la base du volontariat. L'initiative a rencontré un grand succès et de nombreux candidats se sont proposés pour y participer. Le Conseil des aînés permettra aux seniors d'être impliqués dans l'amélioration du cadre de vie, des activités et des services qui leur sont destinés.

AUBERVILLIERS, VILLE AMIE DES AÎNÉS

Dans ce même état d'esprit, la Ville d'Aubervilliers a rejoint le réseau francophone des Villes amies des aînés (VADA), affilié au réseau mondial des villes et commu-

nautés amies des aînés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Cette association indépendante accompagne les communes sur les enjeux de la longévité, établit des diagnostics, propose des solutions pour améliorer la vie et le confort des seniors dans la ville et pour mieux intégrer les personnes âgées dans leur territoire. Ce réseau peut également financer des projets grâce au Fonds d'appui pour des territoires innovants. En France, les politiques publiques qui concernent le vieillissement sont très souvent axées sur la perte d'autonomie alors que moins de 10 % des plus de 60 ans sont considérés comme dépendants. Ce fonds, doté de 8 millions d'euros, et initié par le Ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), est, au contraire, destiné au développement d'actions en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé dans l'habitat, la culture, le loisir, les transports, la participation citoyenne, l'emploi, le cadre de vie, etc. « Ce réseau permettra de valoriser l'expérience d'Aubervilliers auprès d'autres communes de France mais également de Belgique, de Suisse et même du Québec, et de profiter de la leur en retour. Cette dynamique internationale est très intéressante », note Marie-Pascale Remy. La participation d'Aubervilliers lui permettra d'être labellisée « Ville amie des aînés » et de rejoindre la trentaine de villes franciliennes adhérentes.

Michaël Sadoun

DÉVELOPPER DES PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS

Dans le cadre du déploiement de sa nouvelle politique à destination des seniors, la Ville d'Aubervilliers souhaite encourager les projets et les initiatives intergénérationnelles. Ainsi, la Maison pour tous Henri-Roser, en partenariat avec le service Accompagnement et Animation seniors (SAAS) a développé un dialogue sous forme de questions/réponses entre des seniors et des enfants, compilé sous forme de capsules vidéo, un projet financé par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV). « Ce type d'initiative permet de valoriser les expériences de vie de nos aînés qui ont beaucoup à transmettre à la nouvelle génération et d'animer la vie de quartier », assure Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors. La Ville a également relancé plusieurs initiatives intergénérationnelles. Ainsi, le mois dernier, les centres de loisirs maternelle et élémentaire ont fêté les rois avec des seniors. Au programme, lecture de contes et fabrication de couronnes des rois. Au printemps prochain, un atelier permettra aux enfants et aux seniors de réaliser conjointement une fresque représentant leur vision idéale de la ville d'Aubervilliers. Enfin, toujours au printemps, une journée de jeux entre les seniors et les petits sera organisée au centre de loisirs de Piscop, dans le Val d'Oise. « Ce genre d'initiatives intergénérationnelles avait été interrompu depuis la crise sanitaire. Nous sommes heureux de pouvoir reprogrammer à nouveau des moments conviviaux entre les seniors et les enfants », se félicite Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors. Dans le même état d'esprit, la Ville a passé une convention avec Le Pari solidaire, une association de cohabitation intergénérationnelle qui met à disposition d'un ou une étudiant(e) un logement pour rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées. L'association a trouvé une étudiante de 25 ans avec une formation en arts du spectacle qui occupera, contre un loyer modeste, une chambre dans l'ancien logement de fonction du gardien de la Résidence autonomie Salvador-Allende. Elle proposera en contrepartie aux 39 résidents des temps d'animation et de lien social, certains soirs de la semaine ou le week-end. « Les seniors de la résidence Allende sont ravis de cette initiative qui leur apportera un peu de chaleur. Beaucoup d'entre eux éprouvent une solitude, parfois anxiogène le soir. Cette jeune femme leur proposera un planning d'activités. C'est vraiment une bonne nouvelle ! », s'enthousiasme Marie-Pascale Remy. Si l'expérience est concluante, d'autres placements d'étudiants seront envisagés, directement au domicile de certaines personnes âgées isolées et volontaires. L'association présélectionne les candidats et assure un suivi régulier afin de s'assurer que le lien intergénérationnel fonctionne bien.



Le monde du cinéma tend les bras à Demba Konaté

» Travailleur social et cinéaste, Demba Konaté rêve de pouvoir se consacrer entièrement à son art pour mettre en lumière les sujets qui le touchent.



BIOGRAPHIE

1991 : Naissance
2014 : Devient travailleur social et effectue un stage de cinéma à l'Omja
2015 : Son premier court-métrage, *Le Jihad d'Ali*, est présenté au festival Génération Court
2016 : Résidence avec Cinémas 93 et le festival Côté Court
2023 : Son second court-métrage, *Nous les griots*, obtient les Prix du jury et du public de Génération Court et le Grand prix de Fenêtres sur courts
2024 : *Nous les griots* est présenté au Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand.

François Jeevaranjan. Après quelques mois de travail, ils présentent leur premier court-métrage, *Le Jihad d'Ali*, lors de la 10^e édition de Génération Court, en 2015.

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Demba rêve de cinéma depuis son plus jeune âge mais, adolescent, il n'imaginait pas pouvoir, un jour, passer derrière la caméra. « *Je ne connaissais personne dans ce milieu. Ce rêve me paraissait tellement inaccessible que je ne l'envisageais même pas.* » C'était sans compter sur ce petit coup de pouce du destin. « *Participer au festival a été un vrai délice. Après cette première expérience, je me suis donné pour objectif de réaliser mon propre film.* », explique-t-il. Sa passion se mue alors en détermination.

Dans le même temps, Demba Konaté répond à un appel à candidatures lancé par l'association Cinémas 93 qui soutient la création cinématographique dans le département et accompagne les cinéastes amateurs avec L'Atelier, une résidence du festival Côté Court à Pantin pour se former aux métiers du cinéma durant un an. L'Albertivillarien entre en résidence et se perfectionne au cours de l'année 2016. « *Ce fut une expérience enrichissante à tous points de vue. Pendant un an, j'ai été accompagné par Yassine Qnia [réalisateur originaire d'Aubervilliers notamment sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes en 2021, NDLR] sur l'écriture de mon scénario. Puis Nouvelle Toile Productions, une société de production située à Aubervilliers, m'a aidé à finaliser le projet et à le financer* », se rappelle-t-il, reconnaissant.

MOTEUR !

Après un master en sciences politiques, Demba Konaté, travailleur social, s'occupe de la réinsertion d'anciens détenus.

Pendant trois ans, il jongle entre vie professionnelle et écriture de son court-métrage. *Nous les griots*, qu'il finalise en 2020, durant la crise sanitaire. « *Mon film évoque une famille d'origine sénégalaise qui se déchire au sujet du mariage du fils aîné avec une femme d'un milieu social différent. Il expose deux visions du monde qui s'opposent. Le conflit va pousser le personnage principal à se remettre en question* », résume le réalisateur. À travers ce film, Demba Konaté pousse le spectateur à s'interroger sur un sujet de société qui peut impacter toutes les familles, quelles que soient leurs origines ou leur milieu social. « *Le cinéma est pour moi comme une porte d'entrée sur le monde. J'essaie de raconter une histoire divertissante mais qui apporte un plus émotionnellement et intellectuellement. L'objectif est atteint lorsque le spectateur sort de la projection en ayant appris quelque chose.* »

UN SUCCÈS MÉRITÉ

Avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Demba Konaté tourne son court-métrage de 17 minutes en décembre 2021, à Chalon-sur-Saône. Sorti en 2022, *Nous les griots* est sélectionné dans plusieurs festivals et collectionne les récompenses : Festival du film social, Nollywood Week, Génération Court (Prix du jury et Prix du public) ou encore Fenêtres sur courts (Grand prix). « *Je suis très heureux que mon film plaise. J'espère pouvoir un jour me consacrer à 100 % au cinéma et développer des projets qui me touchent.* » Pour l'instant, Demba Konaté gère sa double carrière dans la réalisation cinématographique et dans le social. « *Mon métier m'inspire beaucoup dans mon travail et a une influence sur mon écriture. Avec mes personnages, je retranscris à l'écran des sujets qui parlent aux spectateurs.* C'est la raison pour laquelle j'aime tant le cinéma. C'est une façon d'interagir avec le monde. C'est un langage universel », conclut-il. Le court-métrage a également été présenté ce mois-ci dans la sélection Regards d'Afrique (hors compétition) du Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand 2024. Fort de son succès, Demba Konaté planche déjà sur son prochain court-métrage qui abordera un thème qu'il connaît bien : la réinsertion professionnelle d'une mère à sa sortie de prison.

Quentin Yao Hoquante

» Pour suivre le réalisateur : Instagram : dembakonateoff

Originaire du Sénégal, Demba Konaté, 32 ans, a découvert le cinéma par hasard en 2014, lors d'un **stage à Aubervilliers**. Dix ans plus tard, l'autodidacte voit son premier court-métrage déjà **primé dans plusieurs festivals**.

Comme dit l'adage, le hasard fait bien les choses. Il suffit parfois d'un événement ou d'une rencontre décisive pour modifier le cours d'une vie. Rien ne prédestinait Demba Konaté à devenir réalisateur de cinéma. Le jeune homme a 23 ans lorsqu'il s'inscrit à un stage avec l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (Omja) qui organise, depuis 2006,

Génération Court, créé pour initier les jeunes aux métiers de l'audiovisuel. « *Ce festival permet de découvrir des réalisateurs créatifs et passionnés de cinéma*, explique Demba Konaté. *Lorsque j'ai appris que l'Omja offrait une opportunité de réaliser son propre film accompagné par des professionnels, je me suis lancé.* » Le jeune Albertivillarien s'attelle alors à l'écriture de son premier scénario avec son ami

» Parc Stalingrad, le 14 février 2024.



Aubervilliers a célébré le Nouvel An chinois

Mercredi 14 février, sous les bons auspices

du dragon de bois, des habitants de tous âges et de toutes origines ont donné vie

à **une parade mémorable** dans les rues de la ville, pour marquer le Nouvel An du calendrier lunaire.

Reportage.

Dès 8 h 30, peu après l'ouverture du parc Stalingrad, tradition oblige, les premiers visiteurs se sont vu offrir du thé, du café, ou des gyozas au porc, raviolis chinois traditionnellement servis lors du Nouvel An. Autre incontournable de la fête du Printemps, des artistes calligraphes ont offert aux visiteurs des feuilles de papier rouge décorées des idéogrammes de leur choix. Rapidement, des centaines d'enfants des différents centres de loisirs de la Ville ont investi le parc. Depuis plusieurs années en effet, la Municipalité décale de quelques jours les célébrations du Nouvel An chinois au mercredi suivant la date officielle qui, dans le calendrier lunaire, tombait cette année samedi 10 février. « *Cela nous permet d'impliquer les centres de loisirs dans l'organisation de cette fête si importante pour Aubervilliers* », explique Sandrine Désir, adjointe au Maire déléguée à la Vie associative. La présence des enfants contribue en effet grandement à l'état d'esprit de cette journée : « *Comme l'année dernière, des centaines d'enfants ont participé à la fête. C'était une marée de joie !* », s'enthousiasme Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Sécurité et membre de la communauté

chinoise d'Aubervilliers. « *Le mois dernier, nous fêtions le Nouvel An berbère à L'Embarcadère, ce mois-ci, le Nouvel An chinois. Cet incroyable mélange des cultures est très positif. C'est l'une des grandes forces d'Aubervilliers* », ajoute Sandrine Désir.

AMITIÉ FRANCO-CHINOISE

La matinée s'est poursuivie avec le discours de Madame le Maire à 9 h 30. Karine Francllet a rappelé la longue amitié qui lie la communauté chinoise à la Ville d'Aubervilliers et a remercié les nombreuses associations de commerçants chinois qui se sont impliquées dans l'organisation. Plusieurs représentants associatifs se sont succédés pour souligner leurs bonnes relations avec la Ville. Car cette année 2024 coïncide avec les 60 ans de relations diplomatiques entre la France et la Chine. Une bonne entente que la Ville a concrétisée en 2015 en se jumelant avec la ville de Xianning, dans la province du Hubei. « *Karine Francllet a reçu le Maire de Xianning, M. Yang Jun, en août 2023. Tous deux se sont mis d'accord pour organiser ensemble le Nouvel An du dragon. Les représentants locaux n'ont pas pu venir à*

Aubervilliers, mais ils nous ont envoyé de nombreuses œuvres d'art et décorations traditionnelles qui ont été exposées dans le hall de l'hôtel de ville jusqu'au 21 février », raconte Ling Lenzi. Après l'inauguration de l'exposition, un ensemble chinois a donné un concerto dans la salle des mariages devant un public d'habitants et de personnalités.

LE RÉVEIL DU DRAGON ET DES LIONS

Pour honorer la tradition du Nouvel An et lancer le défilé, Karine Francllet et plusieurs officiels chinois ont été invités à « réveiller » les dragons et les lions, en peignant leurs yeux au pinceau. « *Cet honneur est souvent confié à des personnalités importantes car, pour réveiller le dragon, il faut un esprit fort !* », commente Ling Lenzi. « *Le dragon chinois n'a rien à voir avec celui des films hollywoodiens. Pour nous, c'est un symbole de bonheur et de paix* », indique monsieur He, président de l'Association sino-française d'entraide et d'amitié, qui pilote l'organisation des festivités avec 13 autres associations. Créée en 1998, cette association locale s'est donné pour rôle, entre autres, de promouvoir et de partager la culture chinoise. « *Nous faisons tout notre possible pour que le défilé marque les esprits chaque année à Aubervilliers. En Chine, c'est un événement grandiose* », témoigne monsieur Zhang, un membre actif de l'association.

À voir les mines ravies des petits et des grands, l'objectif est atteint. Les trois lions jaune, rouge et blanc amusent et impressionnent les enfants avant le départ du cortège. C'est vrai qu'on ne rencontre pas souvent d'aussi gros « chats » au parc Stalingrad !

PLACE À LA PARADE !

À 10 h 30, les six dragons, portés chacun par une dizaine de personnes, et les centaines de participants formant une foule bigarrée ont entamé leur parade avenue de la République. Un acteur venu interpréter la traditionnelle « danse au visage changeant de l'opéra du Sichuan », dite Bianlian, des échassiers ainsi que des danseurs et danseuses aux éventails, ont apporté une touche de fantaisie au défilé.

Parvenus place de l'Hôtel-de-Ville, les six cortèges se sont alors divisés en deux groupes. Le premier a pris la direction du pont de Stains via l'avenue Victor-Hugo jusqu'au Fashion Center, et le second a rejoint le quai Lucien-Lefranc et la rue de la Haie-Coq. Ces deux itinéraires font le tour du Triangle d'or, quartier des grossistes chinois, un clin d'œil à l'histoire de l'immigration asiatique à Aubervilliers. « *Ce quartier a longtemps été une friche. Au début des années 2000, de nombreux Chinois s'y sont installés et l'ont transformé en une zone commerciale extrêmement prospère*, rappelle Ling Lenzi. *Les grossistes du Triangle d'or génèrent entre 8 000 et 10 000 emplois ! Ce n'est pas rien pour l'économie de la ville et de la Seine-Saint-Denis.* »

Courageux et mesuré, le dragon de bois annonce une année d'innovation et de créativité. Gageons que ce défilé albertivillarien aura réussi à réveiller tous les pouvoirs du dragon pour faire de 2024 une année flamboyante !

Mathilda Brun

Une aide à la rénovation des devantures de commerces

Dans le cadre du **programme « Centres-villes vivants »** de la Métropole du Grand Paris, la Ville propose une aide substantielle aux commerçants qui souhaitent **rénover et embellir** leur devanture.



Logements, espaces publics, patrimoine et redynamisation commerciale sont les axes majeurs de la stratégie de rénovation du centre-ville. C'est dans ce but que la Ville d'Aubervilliers et la Métropole du Grand Paris (MGP) ont mis en place un fonds doté de 120 000 €, abondé aux trois quarts par la Ville. « Cette subvention vise à inciter les commerçants non seulement à embellir leur façade pour rendre le cadre de vie des habitants plus agréable lorsqu'ils déambulent en centre-ville, mais aussi à respecter les normes d'urbanisme et à utiliser des matériaux de qualité. Nous privilégierons les dossiers de commerçants qui s'engageront dans la durabilité », expose Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce et à l'Artisanat. L'enveloppe est destinée à prendre en charge jusqu'à 50 % du coût des travaux de rénovation de la

devanture d'un commerce dans la limite de 20 000 € hors taxes.

APPEL À CANDIDATURES

Pour bénéficier de ce dispositif, le commerçant doit se rapprocher du pôle Commerce et Artisanat de la Ville. Celui-ci vérifiera l'éligibilité de son projet de rénovation et l'accompagnera dans le montage du dossier. Le commerce doit se situer dans un périmètre défini dans le règlement du dispositif. La subvention ne concerne que les travaux qui touchent l'extérieur du commerce : façade, store banne ou auvent, vitrine et menuiseries, enseigne et éclairage, grille ou volet rabattable de fermeture, seuil, rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite, etc. Les travaux intérieurs n'entrent pas dans le champ de la subvention. Le fonds s'adresse aux commerces qui ont des difficultés à supporter le coût de travaux de rénovation importants. Le plafond d'éligibilité est donc fixé à 1 million d'euros de chiffre d'affaires.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

En plus d'être coûteux, entreprendre des travaux n'est pas toujours chose aisée. Les commerçants sont très souvent hésitants. « Ce dispositif a fait ses preuves dans d'autres communes. C'est à

nous de convaincre les commerçants qu'une devanture plus accueillante peut faire grossir leur chiffre d'affaires », plaide Dominique Dandrieux. Que ce soit pour guider les porteurs de projets, leur faciliter les démarches administratives, les informer de la réglementation en matière d'urbanisme ou les aider à trouver des professionnels compétents et habilités dotés de l'expertise nécessaire à la réalisation des travaux, le pôle Commerce est présent tout au long du processus (visite du commerce, préconisation dans le choix des matériaux, etc.). Il peut même accompagner les candidats dans le choix d'un architecte grâce à un partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 93), une association spécialisée dans la promotion d'une architecture durable. « Nous avons déjà reçu quelques dossiers. Le dépôt des candidatures reste possible jusqu'à épuisement du fonds », assure Dominique Dandrieux.

Michaël Sadoun

» Direction de la Stratégie urbaine
Pôle Commerce et Artisanat
120 bis, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 39 52 79
Mail : commerce@mairie-aubervilliers.fr

» Le règlement et toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://shorturl.at/hlsEK>

La créativité de la Pharmacie du stade égaie le quartier Cochenec

Pour clôturer l'année 2023 en beauté, la Pharmacie, située près du marché du Montfort, a remporté le **concours de la plus belle vitrine** de Noël organisé par la Ville d'Aubervilliers. Une récompense amplement méritée pour ce commerce très impliqué dans la vie du quartier Cochenec.

Début décembre 2023, la Municipalité invitait les commerçants de la ville à participer à un concours de vitrines de Noël. Rivalisant de créativité, plusieurs enseignes se sont prêtées au jeu de cette joyeuse initiative. Afin de les départager, les Albertivillariens ont eu 3 semaines pour élire sur les réseaux sociaux de la Ville, leur vitrine préférée. À l'issue d'une lutte acharnée (mais conviviale !), c'est finalement la Pharmacie du stade, située au 116, rue Hélène-Cochennec, qui l'a emportée. Une véritable reconnaissance pour Marie-Françoise Baulot, alias Fanfan, une figure bien connue du quartier Cochenec, qui anime la buvette du marché du Montfort depuis 2017. « L'idée d'inscrire la pharmacie au concours vient de moi.

J'étais vraiment contente lorsque j'ai vu les résultats. Je souhaitais rendre hommage au travail de Suzanna, la pharmacienne, qui décore depuis plus de 25 ans la vitrine de son officine. Elle se démène pour trouver des idées originales à chaque fois », admire-t-elle.

À CHAQUE OCCASION SA DÉCORATION

Noël, la Saint-Valentin, Pâques, la Coupe du monde de football ou encore les Jeux olympiques... Lorsque des événements approchent, c'est donc Suzanna qui imagine, achète et met en place les décorations. « Embellir ma vitrine est une façon de mettre en valeur la boutique et d'animer le quartier. Nous avons toujours beaucoup de retours positifs. Les habitants nous félicitent et les enfants adorent. Les voir sourire



me rend heureuse. Cela apporte de la bonne humeur dans le quartier ! » Les années passent mais Suzanna, qui prend toujours autant de plaisir à chercher de nouvelles idées de décoration, jamais ne se lasse.

ANIMATIONS DE QUARTIER

En plus de ses vitrines décorées, la Pharmacie du stade organise régulièrement des animations sous l'impulsion du docteur Patrick Furmansky, le propriétaire

des lieux. « Il se déguise en Père Noël pour faire des photos avec les enfants du quartier et organise de temps en temps des concours de cuisine, ajoute Fanfan. Le 1^{er} avril de chaque année, pour fêter l'anniversaire de la pharmacie, Patrick offre un goûter à tous les clients. Ces moments contribuent grandement à la bonne ambiance du quartier. Il y a un vrai esprit de famille entre les commerçants du Montfort. »

Quentin Yao Hoquante

Le sport de rue comme vecteur d'intégration sociale

» Le Shizen-Sport-Truck a déployé ses équipements sportifs de plein air sur la dalle Félix-Faure, au cœur de la Cité Villette, le 16 décembre dernier.



Le **Shizen-Sport-Truck**, un terrain de sport mobile, a fait étape à Aubervilliers. Au programme : des activités sportives, de la bonne humeur et un objectif affiché de **resserrer les liens avec les habitants**, en particulier les jeunes.

Difficile de passer à côté du Shizen-Sport-Truck lorsqu'il s'installe dans un quartier. Le dispositif, créé en 2018 par Benoît Campargue, ancien champion d'Europe de judo en 1992 et ex-entraîneur du judoka Teddy Riner, tient dans un camion recyclé blanc, bleu et vert (un clin d'œil au mot japonais « shizen », qui signifie « nature »). Éco-responsable, le véhicule est autonome en électricité et embarque tout le matériel nécessaire pour déployer plusieurs types de terrains de sport éphémères dans des endroits désertés, peu accueillants ou en pied d'immeubles de cités, comme à Aubervilliers. « En plus de créer de l'animation et du lien social, notre but est de toucher des personnes de tous âges qui ne poussent pas forcément les portes des associations sportives locales », indique Benoît Campargue, qui a par ailleurs cofondé avec le chef cuisinier Thierry Marx l'association Pass'Sport pour l'emploi, spécialisée dans la réinsertion professionnelle par le sport, en 2017. « Le camion nous permet d'aller au plus près des habitants, avec des actions conviviales

et ludiques : en plus du sport, nous passons de la musique et organisons des jeux. Nous distribuons aussi des boissons et des barres de céréales », détaille Benoît Campargue.

RING DE BOXE ET CITY-STADE GONFLABLES

Après l'analyse des lieux éligibles pour accueillir le Shizen-Sport-Truck et l'accord des bailleurs sociaux, trois emplacements ont été retenus pour cette première à Aubervilliers : le parvis de la Maison pour tous Henri-Roser, à proximité des quartiers du Landy et de la Plaine (13 décembre 2023), la dalle Félix-Faure, au cœur de la Cité Villette (16 décembre 2023), et la dalle devant la Cité Lénine, avenue de la République (19 décembre 2023). Sous le regard étonné des riverains peu habitués à ce genre d'animations, des équipements sportifs de plein air (l'entreprise dispose même d'un petit chapiteau en cas d'intempéries) ont été rapidement installés : un ring de boxe gonflable, un barnum

pour le cross-training, un city-stade multisports... Les trois après-midi, de 14 h à 18 h, l'équipe de coaches et d'animateurs de Shizen Sport ont organisé des challenges originaux de corde ondulatoire (*battle rope*) – exercice très physique qui consiste à créer une « vague » avec une corde –, des matchs de foot, de basket, des tournois de tennis de table...

MÉDIATION SOCIALE

La venue du Shizen-Sport-Truck à Aubervilliers, organisée par Pass'Sport pour l'emploi, a été financée par le département de la Seine-Saint-Denis grâce au Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR). L'initiative a nécessité tout un travail de médiation de la part des services de la Ville. « Ce type d'actions dans l'espace public donnent l'occasion à certains jeunes désœuvrés, livrés à eux-mêmes, de

sortir de leur quotidien. Elles permettent de retisser du lien social par le biais du sport, explique Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Sécurité et à la Prévention. Nous souhaitons mener une action en pied d'immeuble pour toucher tout le monde. Le succès de cette initiative prouve la nécessité d'impliquer une multitude de partenaires et de services : les Maisons pour tous, la direction de la Démocratie locale, la direction des Sports, mais aussi les bailleurs sociaux, les médiateurs d'AuberMédiation ou les éducateurs de prévention de rue de l'association À travers la ville. »

RACCROCHAGE DES DÉCROCHEURS

Avec 433 Albertivillariens venus profiter des installations le temps d'une après-midi (185 sur le parvis Roser, 172 sur la dalle Félix-Faure et 76 devant la Cité Lénine, où la fête a été gâchée par une météo exceptionnellement maussade), l'objectif est atteint selon Ling Lenzi. « Des médiateurs, qui d'ordinaire travaillent surtout entre 17 h et minuit, en ont profité pour venir sur place afin de renouer le dialogue avec des décrocheurs, relèvent-elle. Le sport est pour eux un excellent moyen de se faire connaître auprès des jeunes et des habitants. Cela a très bien fonctionné avec les moins de 15 ans. » L'opération a été moins concluante auprès des 16-25 ans qui rechignent souvent – par peur d'avoir l'air ridicule aux yeux de leurs amis – à faire des activités de ce genre en bas de chez eux. Pas de quoi décourager les organisateurs qui espèrent faire revenir le Shizen-Sport-Truck à Aubervilliers prochainement, si possible dès le printemps, et peut-être cette fois à proximité de la cité du 112, rue Hélène-Cochennec ou de la cité de la Maladrerie. « À Aubervilliers, 42 % des habitants ont moins de 30 ans. Il est primordial de favoriser des relations régulières entre

« Nous souhaitons toucher tout le monde »

les jeunes et les adultes si on veut les intégrer au mieux dans la société et prévenir la délinquance. Le sport est inclusif, peut servir de tremplin pour l'emploi, l'éducation ou la réussite scolaire et contribue à réduire la fracture sociale, ajoute Ling Lenzi. Ce sont des méthodes innovantes qui s'inscrivent pleinement dans l'esprit du CLSPD [Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, NDLR] validé par l'équipe municipale et les services de l'État (préfecture, Procureur de la République...). Nous sommes reconnaissants envers tous les services municipaux qui ne ménagent pas leurs efforts en faveur de la prévention de la délinquance. Nous voyons bien que c'est un sujet transversal qui nécessite un travail d'équipe pour être efficace », conclut-elle.

Mathilda Brun

Combattre le sexisme et les violences sexuelles dans le sport

Si la Ville d'Aubervilliers s'engage toute l'année pour l'égalité entre les femmes et les hommes par diverses actions, le 8 mars, **Journée internationale des droits des femmes**, est l'occasion de sensibiliser le public sur cette question. Cette année, l'accent sera mis sur l'égalité dans le sport avec un **programme riche et varié** tout au long du mois de mars.



Quoi de plus inspirant qu'une sportive, une femme qui a réussi à dépasser ses propres limites et à s'imposer dans un environnement encore majoritairement réservé aux hommes? Comme chaque année, la Municipalité a décidé de mettre en lumière les combats à mener pour tendre vers l'égalité entre les femmes et les hommes : la visibilité des femmes dans le sport, de leurs exploits, mais aussi les défis à relever collectivement pour qu'elles n'y subissent plus de sexisme ou de violences sexistes et sexuelles. La programmation autour du 8 mars se donne ainsi deux objectifs : d'une part, lutter contre les stéréotypes de genre dans le sport et encourager la pratique sportive des jeunes filles et des femmes dans des sports étiquetés comme « masculins ». D'autre part, informer, dénoncer, et sensibiliser le grand public et les professionnels sur les questions de sexisme, d'invisibilisation des femmes et des violences sexistes et sexuelles dans le sport.

METTRE KO LES PRÉJUGÉS!

Le programme démarre sur les chapeaux de roues dès la première semaine de mars. Vendredi 8 mars, une vingtaine d'Albertivillariennes assisteront à la présentation de la programmation autour d'un petit déjeuner à la Maison pour tous (MPT) Berty-Albrecht. Une animation et des cadeaux sur le thème du sport sont prévus. Durant tout le mois de mars, les habitantes d'Aubervilliers auront de multiples occasions de s'initier à un sport et de découvrir de nouvelles opportunités de pratiquer à Aubervilliers. Ainsi, mercredi 20 mars, la MPT Henri-Roser consacre une après-midi aux sports de combat. Après un atelier de boxe parents-enfants, une coach en self-défense animera un débat sur le thème : « Les sports de combat sont-ils réservés aux hommes ? ». Jeudi 28 mars, c'est au tour de la MPT Berty-Albrecht d'accueillir un atelier d'initiation à la boxe féminine. L'occasion de mettre définitivement les préjugés au tapis!

SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

Si les femmes ont une place à conquérir sur le ring, il en va de même pour le sport dans l'espace public. Comme tous les troisièmes jeudis du mois, l'association Sine Qua Non (SQN) organise une course à pied. Rendez-vous donc jeudi 21 mars à 19 h devant l'hôtel de ville pour un running d'environ 5 kilomètres. « *Le sport est un atout indispensable pour retrouver la confiance en soi et pour ne plus craindre le regard des autres* », argue Leila, coach de SQN. L'association coopère de longue date avec la Ville pour inciter les habitantes à se réapproprier l'espace public. Vendredi 29 mars, SQN collabore d'ailleurs avec la section féminine du Football club municipal d'Aubervilliers (FCMA) pour organiser un match de foot féminin au city-stade Robespierre. Le rendez-vous est à 17 h devant la MPT Berty-Albrecht pour un petit échauffement avant le match. « *Nous encourageons les Albertivillariennes à participer à ce match ouvert à toutes ou à venir encourager les équipes. Le terrain et la rue appartiennent aussi aux femmes. C'est le message que nous souhaitons leur faire passer* », assure Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'Égalité femmes-hommes.

DÉBATTRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Combattre les préjugés et les stéréotypes de genre est insuffisant. De nombreuses femmes et jeunes filles subissent des violences sexistes et sexuelles dans le sport, notamment au sein des clubs. La table ronde qui se tiendra mardi 12 mars à L'Embarcadère offre un temps de discussion sur ce sujet afin de se questionner collectivement sur les manières de lutter contre ce fléau et de prévenir ces violences. La séance sera animée par une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Seine-Saint-Denis (CIDFF 93), ainsi que par des membres de l'association La Voix de

Sarah, dont la sportive et fondatrice de l'association Sarah Abitbol, ancienne championne de patinage artistique qui a brisé le silence sur les viols et agressions sexuelles qu'elle a subies au début de sa carrière. « *Grâce à cette table ronde nous espérons lever le voile sur la réalité des violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif dans lequel elles sont encore largement banalisées et invisibilisées* », affirme Marie-Françoise Messez. Parallèlement à ces actions de sensibilisation, le CIDFF 93 mènera

« CRI D'ALERTE », UNE EXPOSITION EN RÉALITÉ VIRTUELLE

La collaboration entre la Ville et l'association La Voix de Sarah se prolonge avec l'exposition photographique *Cri d'alerte*. À travers 20 clichés pris dans divers centres sportifs, le photographe Tom Bartowicz a cherché à représenter l'expérience psychologique et physique des violences sexuelles dans le sport du point de vue des victimes. L'exposition sera visible à L'Embarcadère du 11 au 19 mars 2024 et en réalité augmentée au parc, Stalingrad du 1^{er} mars au 30 juin. Pour accéder à cette expérience, il faudra vous rendre au parc Stalingrad muni de votre smartphone et de télécharger l'application FANarZONE et de rechercher l'exposition *Cri d'alerte* dans le menu. Vous verrez alors, sur l'écran de votre smartphone, les différentes photos de l'exposition se superposer sur l'environnement du parc.

des actions d'écoute et d'information sur les droits des femmes grâce au Van info femmes (VIF). Ce van itinérant qui sillonne l'Île-de-France depuis septembre 2023 s'arrêtera à Aubervilliers mardi 12 mars de 10 h 30 à 12 h 30 à la Maladrerie et de 14 h 30 à 17 h à La Villette. Des professionnelles du droit iront à la rencontre des

Albertivillariennes qui souhaitent des conseils ou des informations sur le droit de la famille, la protection sociale ou en cas de violences subies. Les consultations sont anonymes, gratuites et sans rendez-vous.

Enfin, tout au long du mois, des ateliers artistiques, des tournois de sports et des actions de sensibilisation

sur la promotion de l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en lien avec d'autres types de violences et discriminations seront menés dans différents collèges d'Aubervilliers.

Mathilda Brun



MOIS DE L'ÉGALITÉ DES DROITS DES FEMMES PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS ÉDITION SPÉCIALE JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Tous les événements sont gratuits, accessibles à tous, sur réservation (obligatoire), sauf indication contraire, dans la limite des places disponibles.

Du 1^{er} mars au 30 juin

Parc Stalingrad
Entrée libre
Exposition photo « Cri d'alerte » de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans le sport en réalité augmentée via l'application FANarZONE.

Jeudi 7 mars

19 h 30 | Cinéma Le Studio
Ciné-débat autour du film *Primadonna* de Marta Savina (2022), sur les violences sexuelles au sein du couple animé par le CIDFF 93.

Vendredi 8 mars

9 h 30 | Maison pour tous Berty-Albrecht
Petit-déjeuner et présentation de la programmation (entrée libre).
de 10 h à 11 h
Atelier de danse AfroMoves, animé par l'association Sine Qua Non (20 places).

Samedi 9 mars

14 h à 17 h | Campus Condorcet, autour de l'Humathèque
Entrée libre
Journée d'animations sportives inclusives proposées par la FSGT93 (escalade, walking foot, parkour...)
Visite de l'exposition *Figures militantes du sport populaire*

Du 11 au 19 mars

L'Embarcadère
Entrée libre. Exposition photo « Cri d'alerte » de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Mardi 12 mars

De 10 h 30 à 12 h 30 |
Devant la sortie du métro Fort d'Aubervilliers de 14 h 30 à 17 h | 43 rue des Postes Van info femmes du CIDFF.
Informations sur les droits et écoute. Consultations anonymes et sans rendez-vous.

De 18 h 30 à 20 h 30 |

L'Embarcadère
Table ronde « Violences sexistes et sexuelles dans le sport » avec Sarah Abitbol et Katia Palla de l'association La Voix de Sarah, le CIDFF 93 et Fabienne Boulard, major de police et référente départementale sur les violences intra-familiales (55 places).

Jeudi 14 et vendredi 15 mars

20 h | Espace Renaudie
Pièce de théâtre *Déviations*, de la compagnie Sapiens Bruhing, avec la participation d'habitantes d'Aubervilliers volontaires.

Mercredi 20 mars

13 h 30 à 16 h | Maison pour tous Henri-Roser
Atelier de boxe parents-enfants, suivi d'un débat « Les sports de combat sont-ils réservés aux hommes ? » animé par l'association Sine Qua Non (12 places). Goûter.

Jeudi 21 mars

19 h | Place de l'Hôtel-de-Ville
Sans inscription.
Course mensuelle contre les violences sexistes et sexuelles, animé par la direction des Sports et l'association Sine Qua Non.

Jeudi 28 mars

De 9 h à 11 h | Maison pour tous Berty-Albrecht
Atelier d'initiation à la boxe féminine

Vendredi 29 mars

De 17 h à 18 h | City-stade Robespierre
(Rendez-vous devant la Maison pour tous Berty-Albrecht pour l'échauffement)
Match de foot féminin, organisé par l'association Sine Qua Non.

18 h 15 à 20 h 30 | Maison pour tous Berty-Albrecht
Ciné-débat familial autour du film de *Joue-la comme Beckham*, de Gurinder Chadha (2002), sur le foot féminin (40 places). Repas partagé.

Pour plus d'informations :

<https://shorturl.at/ghrtv>

Programmation et inscriptions en flashant le QR code.



La Ville s'engage contre le racisme

À l'instar de la Journée internationale pour les droits des femmes, le 21 mars a été instituée

Journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales.

Elle est généralement le point d'orgue d'une semaine d'actions contre le racisme dans laquelle la Municipalité a décidé de s'inscrire.

La Ville est pleinement engagée contre toutes formes de discriminations. Cette année, elle rajoute une corde à son arc en relançant un réseau de professionnels et en organisant des actions de sensibilisation contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discriminations liées à l'origine ethnique, religieuse ou à la couleur de peau.

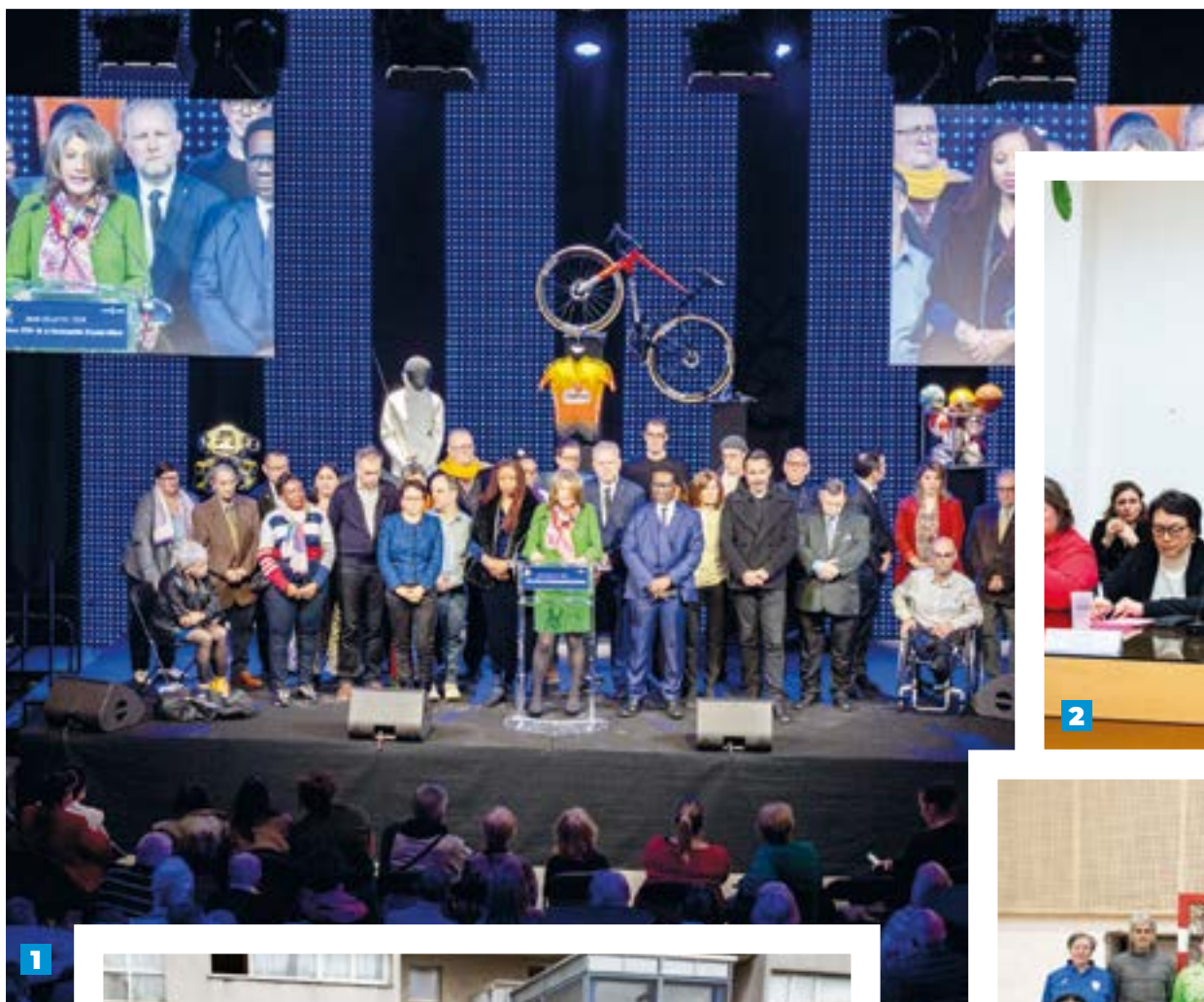
Pour cela, elle a bâti un programme d'actions sur plusieurs jours, en partenariat avec des associations reconnues dans le domaine de la prévention contre le racisme. Jeudi 21 mars 2024, un réseau de professionnels se réunira pour déterminer les moyens de lutter contre les discriminations raciales dans les domaines de la santé, de l'emploi et de l'éducation. Des représentants des différents services de la Ville, de l'Éducation nationale, de France Travail (ex-Pôle Emploi), ou encore des associations comme le Centre Hubertine Auclert ou le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Seine-Saint-Denis (CIDFF 93) ont répondu présent. Une fois constitué, ce réseau de lutte contre le racisme se réunira deux fois par an.

FAIRE RECULER LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES

Parallèlement à cet événement réservé aux professionnels, la Ville, en partenariat avec l'association EthnoArt, organise plusieurs actions de sensibilisation à destination d'un public familial, accessibles à partir de 8 ans (9 ans pour le stage). Mercredi 3 avril 2024 à 15 h, rendez-vous à la Maison pour tous (MPT) Berty-Albrecht pour un après-midi ciné-débat (courts métrages), animé par un intervenant d'EthnoArt, autour des stéréotypes et des clichés liés à l'origine. L'association prolonge cette action par un stage de quatre séances, programmé à la MPT Henri-Roser (15 et 16 avril 2024) et Berty-Albrecht (après-midi des mercredis 15, 22, 29 mai 2024 et 5 juin 2024).

La première séance est une initiation ludique à l'ethnologie. Les participants seront amenés à réfléchir à l'origine des stéréotypes, et à la façon dont ces derniers conditionnent notre façon d'agir. Ce questionnement se prolongera lors de la deuxième séance sous la forme d'un débat autour de ce qui relève ou non du cliché. La troisième séance fera appel à l'inventivité de chacun dans un travail en petits groupes où il s'agira, à partir d'un choix d'images, de réaliser une œuvre libre qui servira ensuite de support de discussion. Le stage se clôturera par la visite de l'exposition *Tous différents* du musée du Quai Branly-Jacques-Chirac. À travers quatre continents, comment représente-t-on celui qui est différent dans les cultures du monde ? Quels sont les objets qui lui sont propres ? Quelle place occupe-t-il dans chaque société ? Cette visite multisensorielle sera l'occasion de partir à la découverte de l'altérité et de ses multiples dimensions.

Mathilda Brun



1



2



4

© Fatima Djellaoui



3



5



6

© Fatima Djellaoui

» 1. Vœux de la Municipalité d'Aubervilliers

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et son équipe municipale ont présenté, jeudi 18 janvier 2024, leurs vœux aux représentants des institutions, aux partenaires et aux acteurs locaux, à la galerie du 19M, dans une ambiance républicaine et chaleureuse.

» 2. Réunion publique sur le crack au Millénaire

Mercredi 14 février 2024, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a réuni à l'hôtel de ville, Laurent Nuñez, Préfet de police de Paris, Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Sécurité, et Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé, pour répondre aux inquiétudes des habitants du Millénaire sur la présence de toxicomanes au crack installés quai Gambetta. Des représentants du commissariat d'Aubervilliers et de la police municipale étaient également présents à cette réunion publique.

» 3. Dispositif À vélo vers 2024

Samedi 3 février 2024, une vingtaine de familles ont pu bénéficier de cours de vélo gratuits sur le parvis de la Maison pour tous Henri-Roser, proposés dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Un petit-déjeuner a rassemblé les participants. Miguel Monteiro (à gauche), adjoint au Maire, était présent lors de l'événement. Rendez-vous tous les mercredis et les samedis jusqu'à fin mars 2024.

» 4. Une belle victoire pour les filles du FCM handball

Samedi 17 février 2024, l'équipe féminine de handball d'Aubervilliers a conforté sa place de leader de National 2, en s'imposant face à Besançon à l'issue de la 16^e journée de championnat. Une performance saluée par le Maire, Karine Francllet, et Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport, présents pour encourager et féliciter les joueuses.

» 5. Don du sang à L'Embarcadère

Mercredi 31 janvier 2024, à L'Embarcadère, des habitants, des agents de la Ville et des jeunes du Conseil Local des Jeunes, coorganisateur de l'événement avec l'Établissement français du sang, se sont mobilisés pour donner leur sang dans le cadre de la 3^e édition de la semaine de sensibilisation aux groupes sanguins rares. Zakia Bouzidi (derrière), adjointe au Maire, était présente.

» 6. Pot de mi-mandat du Conseil municipal des enfants

Mercredi 7 février, un an après l'élection de ses représentants, le Conseil municipal des enfants s'est réuni pour sa séance mensuelle, sans thème imposé. S'en est suivi un goûter en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, d'élus du Conseil municipal et des parents.

» 7. Nouvel an berbère

Samedi 13 janvier 2024, à l'occasion du Nouvel An berbère (Yennayer 2974), la Ville a accueilli à L'Embarcadère les artistes Brahim Tayeb, Bilal Mohri et Iwal, pour un concert inédit et exceptionnel. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture, et plusieurs élus étaient présents à cet événement festif et convivial.

» 8. Des stages pour apprendre à nager

Dans le cadre du dispositif Savoir nager, la Ville a proposé durant les vacances d'hiver, aux enfants inscrits dans les centres de loisirs élémentaire, des « Stages bleus », au centre nautique Marlène Peratou. Ces séances de 45 minutes doivent permettre aux 6-12 ans de se préparer à l'Attestation du savoir nager en sécurité (ASNS), obligatoire pour l'entrée au collège.

» 9. Livraison du centre aquatique olympique

Lundi 5 février 2024, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, accompagnée de Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport et de Samuel Martin, adjoint au Maire délégué aux Travaux des bâtiments, a signé le procès-verbal de réception du nouveau centre aquatique Camille Muffat, construite au Fort d'Aubervilliers par Spie Batignolles, et qui servira de piscine d'entraînement aux athlètes des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

» 10. Course scolaire 2024 mètres pour 2024

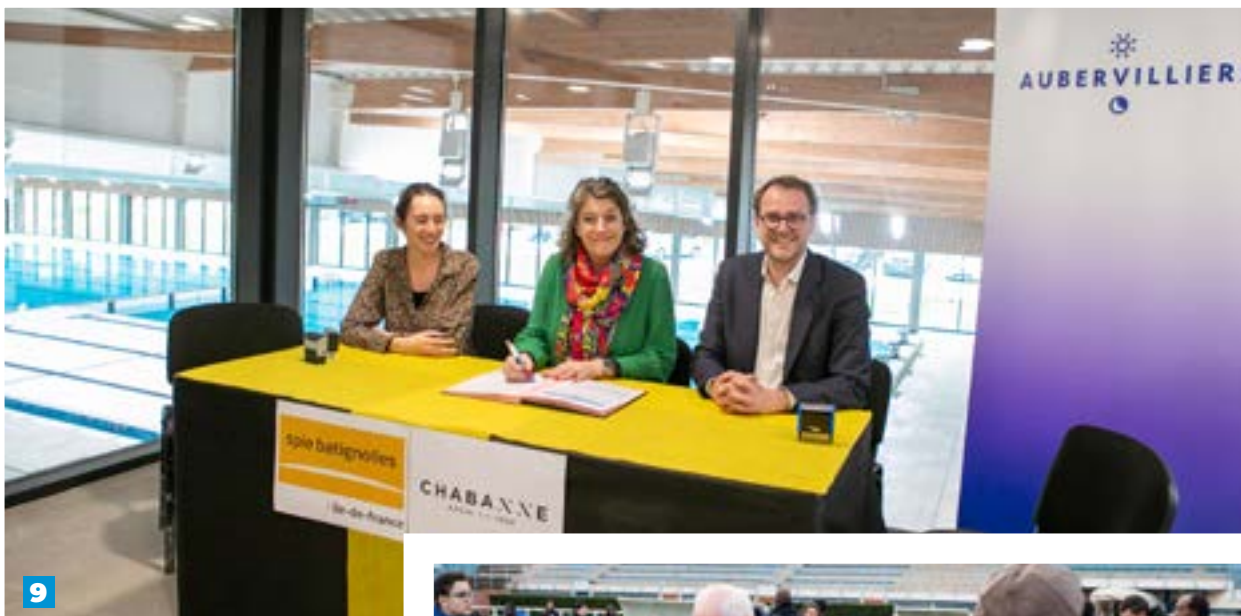
Mardi 30 janvier 2024, au stade André-Karman, plusieurs classes d'écoles élémentaires ont participé à une course d'une longueur de 2 024 mètres en référence aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport et Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce, ont remis une médaille et un diplôme aux jeunes coureurs.

» 11. 3^e Nuit de la Solidarité

Dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 janvier 2024, des élus, des bénévoles et des professionnels du secteur social ont participé à la 3^e Nuit de la Solidarité pour effectuer un décompte anonyme des personnes en situation de rue. Cette initiative pilotée par la Ville permet de mesurer l'évolution du sans-abrisme sur le territoire communal et d'évaluer les besoins des personnes en errance.

» 12. Conférence hommage à Missak et Mélinée Manouchian

Mercredi 28 février, l'écrivain Didier Daeninckx est venu présenter sa BD *Missak Manouchian : une vie héroïque* à l'hôtel-de-Ville, à l'occasion d'un débat ouvert au public, avec les membres du Conseil local des Jeunes, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers et Maryse Emel, conseillère municipale. Missak Manouchian, poète arménien et militant communiste a été fusillé par les Nazis au Mont-Valérien, le 21 février 1944. Son corps et celui de son épouse Mélinée sont entrés au Panthéon, le 21 février dernier.



© Emilie Hautier

© Fatima Djellaoui

© Fatima Djellaoui

© Fatima Djellaoui



Une expo photo pour honorer les bénévoles

Du 28 février au 20 mars 2024, le service de la Vie associative d'Aubervilliers organise à la **médiathèque Saint-John-Perse** une exposition de portraits qui met en lumière les bénévoles associatifs. Des personnes engagées dont l'action est trop peu valorisée.

Le tissu associatif d'Aubervilliers est extrêmement riche. On estime à plus de 500 le nombre d'associations qui œuvreraient sur notre territoire dans des domaines très variés : solidarité, éducation, loisirs, sport, culture, création artistique, formation professionnelle, défense des droits, protection des animaux, amélioration du cadre de vie, etc. La plupart d'entre elles fonctionne grâce à des bénévoles. C'est pour rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui mettent gracieusement leur temps libre, leur énergie et leurs compétences au service des autres que le service de la Vie associative a eu l'idée d'une exposition photographique. « Il nous semblait important de créer un événement spécial pour promouvoir la pratique du bénévolat et valoriser l'engagement des Albertivillariens, mais aussi rendre compte de la diversité des activités et des profils de bénévoles à Aubervilliers », explique Sandrine Désir, adjointe au Maire déléguée à la Vie associative.

UN HOMMAGE À LA SOLIDARITÉ

Cette exposition mettra en lumière le lien fort qui existe entre la Ville et le tissu associatif local. Du 28 février au 20 mars 2024, une série de portraits mettant à l'honneur des bénévoles albertivillariens sera donc exposée à la médiathèque Saint-John-Perse. « Chaque portrait sera accompagné d'une courte description du parcours du bénévole mis à l'honneur, d'un témoignage sur les raisons de son engagement et d'un descriptif du travail qu'il accomplit dans son association », précise Sandrine Désir. Pour choisir les bénévoles, le service de la Vie associative s'est appuyé sur les recommandations des services municipaux (direction des Sports, direction de l'Enfance et de la Jeunesse, direction de la Culture, service de la Démocratie locale...). Dans l'accomplissement de leur mission de service public, ces directions sont quotidiennement en lien sur le terrain avec des associations. « Les bénévoles participants se sont prêtés au jeu sans trop se poser de questions. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils

se retrouvaient devant l'objectif d'un photographe professionnel. Mais la bienveillance et le professionnalisme de Michaël Barriera, le photographe de la Ville, les a mis en confiance », témoigne Sandrine Désir.

ENCOURAGER LE BÉNÉVOLAT

Chaque année, le 5 décembre célèbre la Journée mondiale du bénévolat et du volontariat. Créée en 1985 par l'Organisation des Nations unies (ONU), elle promeut le travail d'hommes et de femmes qui s'engagent pour l'intérêt collectif. Depuis 2013, la Ville d'Aubervilliers participe à des actions dans le cadre de cette journée et souhaiterait développer, dans les années à venir, des moments festifs et d'information autour du bénévolat, afin de donner envie aux habitants de s'investir et de faire connaître les associations qui recherchent constamment des volontaires. Elle travaille actuellement sur un projet de « salon du bénévolat ». Les bienfaits du volontariat sont multiples et mutuels : en plus d'être gratifiant et d'apporter un vrai bien-être à la personne qui s'engage dans une activité associative, il est utile socialement à l'association qui bénéficie du temps et des compétences du bénévole. Il peut aussi servir à éviter l'isolement des personnes âgées. Enfin, depuis 2022 et sous certaines conditions de recevabilité, l'expérience acquise dans une association peut être valorisée pour valider un diplôme, un bloc de compétences ou un certificat de qualification professionnelle. C'est la validation des acquis de l'expérience bénévole (VAEB). « Le bénévolat favorise le lien social. Il permet de nouer de nouvelles relations entre les individus, notamment dans la relation aidant/aidé, c'est-à-dire entre les bénévoles et le public cible des associations à caractère social. Il contribue à la dynamique du bien-vivre sur le territoire », conclut Sandrine Désir.

Quentin Yao Hoquante

EN CHIFFRES

500
associations
à Aubervilliers

12,5
millions
de bénévoles
en France

85 %

des associations sont gérées
exclusivement par des bénévoles

S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE À AUBERVILLIERS

Le service de la Vie associative de la Ville, porte d'entrée vers le monde du bénévolat, reçoit les personnes disponibles et désireuses de s'investir dans une cause ou une activité associative. Également en contact régulier avec les différentes associations qui recherchent activement des bénévoles pour mettre en œuvre leurs actions, il centralise ainsi les besoins et les demandes et organise des rencontres entre les différents acteurs, selon les centres d'intérêt et les disponibilités de chacun. Cette « bourse du bénévolat » existe depuis 25 ans à Aubervilliers. Enfin, la Ville a noué un partenariat avec France Bénévolat, une association nationale qui propose des opportunités de bénévolat hors d'Aubervilliers.

Service de la Vie associative

Tél. : 01 48 39 51 03

Mail : vie.associative@mairie-aubervilliers.fr

» Les portraits de Sonia Mosli, Damien Gressant, Leila Chaa, Lakamy Diakité, Raymond Pouget, Likia Mouanga (de g. à dr.) sont extraits de la série à découvrir à la médiathèque Saint-John-Perse.



L'AABB est dans La Place



L'Aubervilliers Avenir basket-ball (AABB) accueillera, du 22 au 26 avril 2024, **deux graffeurs spécialistes de l'art urbain**. Le résultat de cette résidence sera ensuite exposé au Forum des Halles à Paris, dans le cadre d'un projet porté par le **centre culturel La Place, dédié au hip-hop**.

« **L**e basket et l'art urbain sont pour moi indissociables », tranche d'emblée Stéphane Marie-Sainte, président de l'Avenir Aubervilliers basket-ball (AABB), pour qui accueillir le nouveau projet de street-art mené par La Place (le centre culturel hip-hop fondé par la Ville de Paris et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) dans son club était une évidence. « Il existe de nombreuses passerelles entre le basket d'un côté, la mode, la danse, le rap ou le graff de l'autre », rappelle Stéphane Marie-Sainte. S'y ajoutent le goût partagé des basketteurs ou des street artistes pour les confrontations (sportives ou musicales) et les scènes ouvertes à tous (les « playgrounds » dans le basket, les « battles » et les « open mics » dans le rap et la danse).

ARTISTES EN RÉSIDENCE

À Aubervilliers, l'AABB voit dans l'art la possibilité de développer sa notoriété mais aussi « de montrer la beauté de la ville autrement que par les seules pratiques sportives ou musicales », précise Stéphane Marie-Sainte. En juin 2023, dans le cadre du festival de danse contemporaine Les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, l'équipe féminine du club de basket avait ainsi collaboré avec l'artiste Charlotte Imbault pour une « installation sonore » baptisée *Mot pour mot*, un concept visant à la rencontre entre les deux mondes de la danse et du basket, via les bruits des rebonds des balles et des mots.

Le dispositif de résidences artistiques en milieu sportif Artistes & Sportifs Associés, porté conjointement par la Ville de Paris et le département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de l'Olympiade culturelle initiée à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, a offert à l'AABB l'opportunité d'associer à nouveau sport et art. En partenariat avec La Place, le club de basket d'Aubervilliers accueillera en résidence deux éminents graffeurs de Los Angeles, du 22 au 26 avril prochains : l'Américain Alex « Defer » Kizu, grand spécialiste des lettrages complexes, mêlant lettres de l'alphabet et formes entremêlées, et le Français Fuzi, qui s'est fait un nom dans le « graffiti vandale » durant les années 1980, et poursuit depuis une carrière dans l'art et l'illustration aux États-Unis. « Tous les soirs, ils assisteront aux entraînements au gymnase Manouchian. Ils auront à leur disposition une dizaine de planches (de la taille d'une planche de panier de basket) pour exprimer leurs ressentis, explique Stéphane Marie-Sainte. Ils ont bien évidemment carte blanche. On ne dit pas à des artistes comment ils doivent travailler ! »

TOURNOIS DE 3X3, BATTLES DE DANSE ET EXPOS...

Le choix d'un binôme de graffeurs franco-américain se veut le symbole de la continuité entre les Jeux de Paris 2024 et ceux de Los Angeles en 2028. Celui du club de basket d'Aubervilliers non plus.

« Nous avons choisi de travailler avec l'AABB parce que nous connaissons ce club et que ses dirigeants partagent, comme nous, l'envie de croiser les pratiques sportives et culturelles, justifie Yannick Freytag, délégué en charge de l'action culturelle à la direction du centre culturel hip-hop La Place. Le 20 avril prochain à Aubervilliers, l'AABB organisera l'une des quatre étapes de qualification [la seule se tenant hors de Paris, NDLR] du tournoi de basket 3x3 de la troisième édition de Playin'Paris. » Cet événement, organisé par La Place, mêle sport,

battles de DJ et spectacles de danse. Le basket 3x3, aussi appelé basket-ball à trois, est une discipline olympique depuis les JO de 2021 à Tokyo. C'est une variante du basket-ball opposant, sur un demi terrain, deux équipes de trois joueurs au lieu de cinq, qui attaquent et défendent sur le même panier. Les finales masculine et féminine de Playin'Paris se dérouleront le 25 mai 2024 devant 5 000 personnes sur un terrain installé sous la canopée des Halles. Un concours de DJs, de performances d'artistes et des oppositions (battles) de danse alterneront avec les matchs de ce street basket dont la durée n'excède pas 10 minutes. Les créations albertvillariennes de Defer et Fuzi seront exposées à cette occasion. Le devenir des œuvres, à la suite de cette exposition, est en cours de négociation avec les artistes.

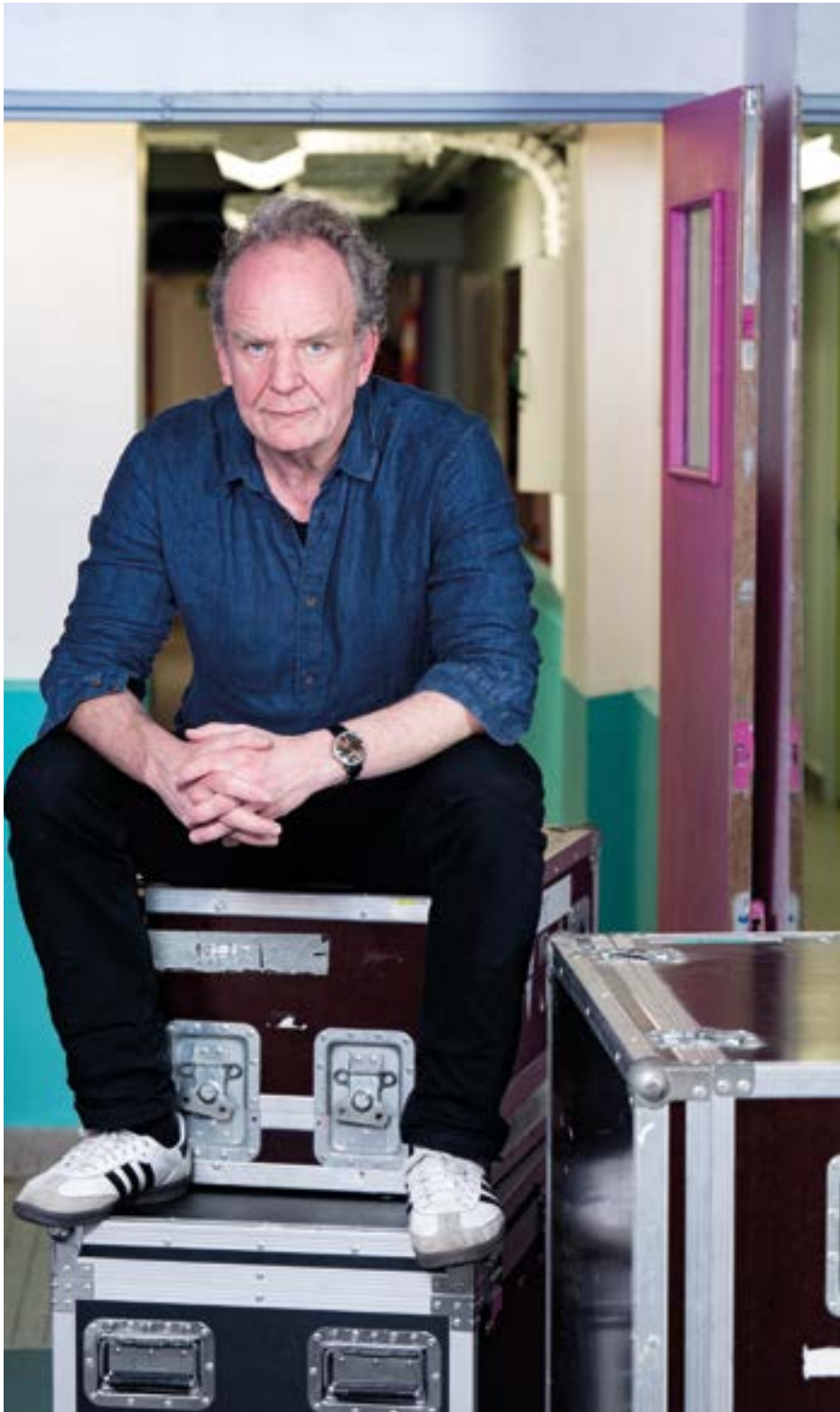
Christophe Dutheil



L'AABB, UNE PLACE FORTE DU BASKET EN ÎLE-DE-FRANCE

Détaché du club omnisports municipal d'Aubervilliers (CMA) depuis 2011, l'Aubervilliers Avenir basket-ball est l'unique club de basket de la ville. Doté de moyens modestes, en comparaison de ses adversaires comme le Métropolitans 92 (Levallois-Perret), il jouit d'une bonne réputation, tant au niveau départemental que national. Le club est notamment fier d'avoir vu grandir Nahan Niaré, pivot de l'équipe de France féminine des U16 (2018), puis des U19 (2020) et des U20 (2022). Passée professionnelle, elle évolue actuellement au C'Chartres basket féminin en Ligue 2. Fort d'un coach salarié, José Rosa, et d'entraîneurs bénévoles, l'AABB compte 2 équipes féminines seniors (20 ans et plus), dont l'une évolue en Nationale féminine 3 (5^e division), 2 équipes masculines seniors dont l'une joue en division 2 du championnat régional de la ligue francilienne, 4 équipes masculines jeunes (U13, U15, U17 et U20) en départemental, 3 équipes féminines jeunes (U13, U15 et U18) en départemental et une équipe mixte enfants (U11). Le club fédère à ce jour 250 adhérents (son maximum, faute de terrains disponibles). Les équipes de l'AABB s'entraînent cinq soirs par semaine, entre 18 h et 23 h 30, au gymnase Manouchian, et disposent de quelques créneaux dans les gymnases Robespierre, Henri-Wallon et Le Corbusier.

Frédéric Bélier-Garcia, nouveau directeur de La Commune



Au terme des trois mandats de Marie-José Malis, Frédéric Bélier-Garcia a pris ses fonctions à la tête du Théâtre La Commune le 1^{er} janvier 2024. L'occasion pour le metteur en scène de définir de **nouveaux objectifs**, d'affirmer ses **ambitions artistiques** et d'ouvrir le théâtre à de **nouveaux publics**.

Avant Aubervilliers, Frédéric Bélier-Garcia avait dirigé pendant douze ans Le Quai, Centre dramatique national (CDN) des Pays de la Loire, à Angers, bien loin du 93. Deux mondes différents ? « *C'est vrai que les deux théâtres sont très éloignés aussi bien géographiquement que sociologiquement* », sourit l'ancien professeur de philosophie qui a travaillé à la Comédie-Française et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique en tant que conseiller artistique. L'homme a eu un parcours foisonnant de metteur en scène au théâtre et à l'opéra, de dramaturge et de scénariste pour le cinéma, notamment pour sa mère, la réalisatrice Nicole Garcia. Il a tourné deux courts métrages, présentés en compétition au Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, l'un en 2023, l'autre du 2 au 10 février derniers.

RETOUR AUX SOURCES

Le metteur en scène a une longue histoire avec sa nouvelle maison, où il a joué certaines de ses pièces, dont *Biographie : un jeu*, de Max Frisch (repris actuellement au théâtre Marigny avec José Garcia et Isabelle Carré dans les rôles principaux), en 2000, avec François Berléand, Emmanuelle Devos et Éric Elmosnino. « *On débutait tous à l'époque* », se souvient-il. Vingt-quatre ans plus tard, le voici nommé directeur du CDN par la ministre de la Culture d'alors, Rima Abdul-Malak. « *J'ai un attachement presque sentimental pour ce lieu*, reconnaît Frédéric Bélier-Garcia. *J'aime aussi la bâtisse en elle-même. Cette ancienne salle des fêtes cernée de tours me fait penser à un palais d'été à Saint-Petersbourg.* »

LE THÉÂTRE ACCESSIBLE À TOUS

Cet attrait pour La Commune vient également de la diversité des publics d'Aubervilliers. « *Faire du spectacle vivant consiste à fabriquer des récits communs, et le faire ici me semble plus intéressant qu'ailleurs. Certains publics peuvent se sentir trop éloignés du théâtre, y être rétifs ou indifférents. Mon objectif est de créer des passerelles vers cet art. C'est ce que j'appelle des "processus de confiance", qui permettront de faciliter l'accès de notre programmation à tous les publics* », explique Frédéric Bélier-Garcia. Sa candidature à Aubervilliers n'est pas un hasard. Le metteur en scène s'intéresse aussi bien aux fragilités qu'aux puissances du territoire, notamment l'abondance de petites structures, d'institutions et d'associations dans la ville. C'est dans l'objectif de construire son propre projet avec ces acteurs culturels qu'il a approché le Conservatoire Jack-Ralite (CRR93), l'association Les Poussières, la Villa Mais d'Ici ou le festival Villes des Musiques du Monde.

DES PROJETS TOURNÉS VERS LA JEUNESSE

Cette volonté de s'adapter au territoire se traduit par plusieurs projets, notamment à destination des enfants des écoles, des jeunes et de leur famille. Ainsi, « *La Petite Commune itinérante* », un dispositif de théâtre mobile montable en quelques heures, permet d'installer certaines des productions de La Commune hors les murs dans les écoles, les quartiers ou l'espace public, en lien avec les associations. « *Le but, c'est de sortir les spectacles de la salle de théâtre pour les amener jusque dans les quartiers* », réaffirme Frédéric Bélier-Garcia. Cette démarche rejoint les choix de la Municipalité en matière de culture. « *La nomination de Frédéric Bélier-Garcia est une très bonne nouvelle pour la Ville*, se réjouit Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture. *Les projets qu'il compte mettre en place s'appuient sur la richesse culturelle du territoire et font le choix d'un théâtre populaire. Ils démocratiseront cet art et offriront la possibilité à plus d'Albertivillariens de découvrir des pièces. Cette vision d'un théâtre hors les murs nous avait beaucoup plu avec Karine Francllet lors des auditions. C'est pourquoi nous avons fortement appuyé la candidature de Frédéric Bélier-Garcia à la tête de La Commune.* »

UNE AMBITION NOVATRICE

Autre initiative, le « Théâtre des jeunes » prévoit de dédier une semaine de programmation à destination du jeune public, notamment durant les vacances scolaires. Conçus en collaboration avec les Tréteaux de France (le CDN itinérant également installé à Aubervilliers), les « Pavillons du jeune public » permettront aux adolescents de s'investir dans la vie du théâtre et la création. Frédéric Bélier-Garcia souhaite là aussi y impliquer des acteurs culturels locaux. Dans le même cadre, les « samedis en famille » permettront de rassembler les enfants et leur famille autour de temps forts partagés, de spectacles de musique, de danse ou de théâtre. « *Je crois que le désir de théâtre ne va pas de soi. Nous devons le fabriquer, le susciter* », souligne-t-il.

La liste des projets ne s'arrête pas là. Sans tous les citer, notons celui des « Pavillons d'Aubervilliers » qui prévoit d'associer tous les deux mois un artiste à La Commune, un grand théâtre, une discipline (la danse par exemple), ou encore un festival qui « métamorphosera le lieu à son image ». Une ouverture vers d'autres horizons qui devrait enrichir un peu plus la vie culturelle d'Aubervilliers et susciter la curiosité des habitants.



Au Conservatoire Jack-Ralite, l'exigence à la portée de tous

Depuis 50 ans, le CRR93 Jack-Ralite, a pour vocation de **rendre l'art accessible** à tous, dans et hors les murs. Dans une ville comme Aubervilliers, cela suppose **une politique sociale forte**.

Le Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR 93), rebaptisé l'an dernier Conservatoire Jack-Ralite, offre la possibilité à environ 1 500 élèves d'accéder à une pratique de niveau professionnel en musique, danse et théâtre. Créé en 1973, sous l'impulsion commune des Maires d'Aubervilliers et de La Courneuve, le CRR 93 s'est voulu, dès sa création, un lieu de transmission des savoirs artistiques exigeant mais accessible à tous. L'ouverture, à la rentrée 2023 au lycée Henri-Wallon, de la « Classe ambition musique et arts » (CAMA), le premier double cursus musique/danse en Seine-Saint-Denis avec des horaires spécifiques aménagés, est le symbole de cet héritage originel. Ainsi, les jeunes collégiens d'Aubervilliers qui veulent poursuivre dans une filière artistique n'auront plus à postuler dans des lycées parisiens très demandés pour concilier enseignement musical et réussite scolaire. Depuis la généralisation des projets culturels dans les écoles dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC), l'équipe du CRR, en lien avec le projet pédagogique de l'établissement, ne cesse d'innover pour élargir encore l'apprentissage de l'art à tous. « Je suis déterminée à étendre les EAC, notamment avec le projet "Mon Conservatoire dans mon école". Je suis convaincue que l'accès à l'art et à la culture, tout en bénéficiant d'une véritable égalité des chances, permet aux enfants de mieux appréhender le monde et de devenir des citoyens responsables »,

affirme Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture et nouvelle présidente du CRR 93 Jack-Ralite depuis le 1^{er} janvier 2024.

AU-DELÀ DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

En théorie, tous les conservatoires de France sont accessibles à tous. Mais sur un territoire comme la Seine-Saint-Denis, cette mission de service public revêt un sens particulier. « Nous accueillons beaucoup de familles qui se situent dans les premières tranches de revenus, ce qui s'explique en partie par le fait que 90 % des élèves viennent du département », note Alexandre Grandé, directeur de l'établissement. Aussi, pour mener à bien sa mission, l'équipe du CRR Jack-Ralite doit prendre en considération toutes les difficultés que rencontrent les enfants issus des milieux populaires. L'engagement du conservatoire ne se résume pas à adapter ses tarifs d'inscription et de location aux revenus des familles. Il prend aussi en compte les situations individuelles dans l'organisation de l'apprentissage de la musique. À ce titre, la crise du Covid a été un véritable révélateur. « Avec la visioconférence, nous nous sommes rendus compte que beaucoup d'élèves ne disposaient pas des conditions minimales pour travailler correctement chez eux », raconte Alexandre Grandé. Pour surmonter ces difficultés qui dépassent largement l'enseignement artistique, l'équipe

enseignante a imaginé des solutions innovantes. « Je travaille énormément sur la motivation des élèves, à travers la pédagogie par projet ou par des cours transversaux. Cela leur donne des objectifs à court terme, et surtout, cela leur permet d'accroître leur temps de présence au conservatoire, où ils peuvent jouer dans de bonnes conditions », explique Jean-Christophe Deleforge, professeur de contrebasse et de musique ancienne. Cet ancien élève du CRR 93 doit beaucoup à l'enseignement artistique public. « Sans le CRR et l'Éducation nationale, je ne serais jamais devenu musicien. Je ne viens pas d'une famille d'artistes. Pour s'adresser à tous les enfants, de toutes les origines sociales, un conservatoire doit être aussi bien capable d'enseigner la technique que d'être un lieu de transmission culturelle », rappelle-t-il.

FORMATION MUSICALE HORS LES MURS

Depuis sa création, le CRR 93 Jack-Ralite a vu naître plusieurs générations d'artistes devenus professionnels ou brillants amateurs. Si l'on peut dire que les élèves sont entre de bonnes mains une fois entrés, encore faut-il qu'ils se sentent légitimes à pousser la porte. « J'ai souvent entendu dire, à tort, que le CRR n'était pas fait pour tout le monde. Je crois que nous devons faire un travail pour démontrer le contraire », insiste Jean-Christophe Deleforge.

« Notre ville est dynamique et plurielle. Le conservatoire doit pouvoir refléter nos différences et être un catalyseur d'échanges culturels afin que chacun s'enrichisse des autres à travers les pratiques artistiques. C'est en offrant la chance à tout le monde d'apprendre la musique que nous façonnerons Aubervilliers comme une véritable ville-monde », ajoute Zakia Bouzidi.

Pour faire découvrir des œuvres du répertoire et éventuellement faire naître des vocations, le CRR mène également nombre d'actions hors les murs. Depuis 5 ans, une vingtaine de musiciens est formée pour intervenir sur le temps scolaire dans le cadre des EAC. « Nous travaillons avec toutes les écoles maternelles et élémentaires d'Aubervilliers et de La Courneuve, soit près de 4 700 enfants. C'est assez exceptionnel pour un conservatoire d'investir autant de moyens dans des activités hors les murs »,

On est à mille lieues du conservatoire sélectif et coupé du monde

expose fièrement Alexandre Grandé. D'autre part, le CRR mène également une politique d'ouverture à desti-

nation du grand public avec une programmation culturelle riche et des concerts gratuits ou à des tarifs abordables toute l'année. L'occasion pour tous de découvrir des œuvres classiques ou contemporaines.

UN CONSERVATOIRE INCLUSIF

Cette ouverture du conservatoire sur le monde extérieur se concrétise aussi par la place donnée au handicap. Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'association Autisme, piano et thérapie éducative (Apte), 14 professeurs sont formés pour donner des cours à une vingtaine d'enfants autistes. Dans certains cas, ces enfants atteints de troubles envahissants du développement (TED) peuvent rejoindre des classes de musique, de danse ou de théâtre ordinaires, ce qui permet des rencontres et des échanges appréciés des élèves comme des professeurs. « On est à mille lieues du conservatoire sélectif et coupé du monde. Pour paraphraser la citation de Jean Vilar, ici, on fait de l'élitisme pour tous », conclut Jean-Christophe Deleforge.

Mathilda Brun

Tout roule pour le vélo à Aubervilliers !



» Cours de vélo sur le parvis Roser, dispensé dans le cadre du programme national « Savoir rouler à vélo ».

Dans le cadre de sa stratégie Ville durable votée fin 2022, la Municipalité réaffirme et consolide son **engagement en faveur de l'usage des mobilités douces**, à travers trois initiatives visant à faciliter **l'apprentissage du vélo** et **l'acquisition d'une bicyclette**.

Depuis 2022, la Municipalité a mis en place des ateliers gratuits pour adultes d'apprentissage du vélo. Face au succès de cette initiative (8 ateliers en 2022, 10 en 2023), la direction de l'Environnement et du Développement durable ouvre régulièrement de nouvelles sessions. Ces stages sont destinés aux adultes qui ne

sont jamais monté sur un vélo ou ne l'ont pas fait depuis longtemps et appréhendent de rouler en ville.

FAIRE DU VÉLO À TOUT ÂGE

Ce dispositif est notamment ouvert aux usagers des Maisons pour tous (MPT) Henri-Roser et Berty-Albrecht. La Ville les accompagne à chaque étape de leur (re)mise en selle : de l'inscription (faite avec le référent de la MPT) à l'éventuel achat d'un vélo, en passant bien sûr par l'apprentissage. Le public inscrit lors des premières sessions était exclusivement féminin et généralement éloigné du marché du travail. La motivation première de ces femmes, pour la plupart mères de famille, est de pouvoir aller chercher leur enfant à l'école. Les six séances d'apprentissage, assurées par l'association SoliCycle, se déroulent dans un environnement fermé et sécurisé, généralement le parc Stalingrad ou le parvis de la MPT Roser. À la fin de chaque session, des balades en ville sont organisées pour permettre aux participants de se familiariser avec la pratique du deux-roues en milieu urbain. Un partenariat avec l'association albertivillarienne Les Vélos de la Brèche permet aux usagers qui le souhaitent d'acheter un vélo à un prix modique ou éventuellement d'apprendre à réparer une vieille bicyclette.

Les enfants des écoles élémentaires bénéficient eux aussi de cours de vélo, dans le cadre du programme national

« Savoir rouler à vélo ». Basé sur le même principe que le dispositif « Savoir nager », il a pour but de généraliser l'apprentissage du vélo en autonomie pour les 6-11 ans, avant l'entrée au collège. Des ateliers sont organisés dans 8 écoles avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep 93), une fédération de sport scolaire. D'autre part, l'École municipale des sports propose également des séances d'apprentissage animées par l'école de vélo du club municipal Saint-Michel-Mavic-Auber93. En tout, 781 élèves ont été formés sur l'année 2023.

Enfin, des sessions gratuites d'apprentissage du vélo en famille, destinées aux binômes parent/enfants (par exemple une mère de famille et ses enfants), sont proposées depuis le mois dernier sur le parvis de la MPT Roser. Ce dispositif, baptisé Tous à vélo vers 2024, a été mis en place sur plusieurs commune du territoire de Plaine Commune, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024.

UN COUP DE POUCE À L'ACHAT

Le dispositif d'aide à l'achat d'un vélo mécanique, mis en place par la Ville en mai 2023 dans le cadre de la stratégie Ville durable, sera reconduit cette année. Sans condition de ressources, il permet aux Albertivillariens qui ont acheté un vélo mécanique – l'aide ne s'applique pas à l'achat d'un vélo électrique – de se faire rembourser une partie du prix d'achat : 50 euros pour un vélo d'occasion et 100 euros pour un neuf. En remplissant un simple formulaire téléchargeable sur le site de la ville accompagné des pièces jointes requises (preuve d'achat datée, pièce d'identité et justificatif de domicile), quelque 180 personnes ont obtenu cette aide pour un vélo acheté avant le 31 décembre 2023.

LE SUCCÈS DU VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Le déploiement des vélos électriques Dott sur le territoire d'Aubervilliers a débuté en janvier 2023. Après un an d'expérimentation, la Municipalité se félicite des résultats très positifs : 7 000 usagers (contre moins de 4 000 attendus), 50 000 trajets effectués entre janvier et décembre 2023, et une gestion constante fournie par l'opérateur (disponibilité des vélos, réparation...), dont le centre de maintenance se trouve à Aubervilliers ; une localisation qui permet à Dott d'être très réactif. « Nous faisons régulièrement le point avec Dott, signale Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, au Cadre de vie et aux Circulations douces. Leur implantation à Aubervilliers leur permet d'effectuer des ajustements, à proximité des établissements scolaires par exemple, presque en temps réel. »

Pour offrir la possibilité à tous d'utiliser ce service, les Albertivillariens suivis par le service social et les porteurs de la « carte solidarité transport » bénéficient du tarif solidaire, une réduction de 75 % sur le prix du trajet en vélo Dott. Ce succès a incité la Ville à prolonger son partenariat avec Dott pour un an supplémentaire et à élargir l'expérimentation. La nouvelle convention sera signée par la Ville, l'opérateur de micromobilités et Plaine Commune car cette dernière détient la compétence de gestion de l'espace public sur le territoire de la ville. Avec les JOP de Paris 2024 qui approchent, cette alternative à la voiture et à des transports en commun saturés est plus que jamais judicieuse.

Lise Lefebvre

» Informations

» Inscription à un atelier d'apprentissage, aide à l'achat... : direction.environnement@mairie-aubervilliers.fr

Tri des biodéchets, mode d'emploi

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **tous les ménages de France** doivent pouvoir disposer de **solutions de proximité pour trier leurs biodéchets** afin de les valoriser.

De quoi s'agit-il et que faut-il faire ? Explications.

En vertu de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), les collectivités doivent, depuis le 1^{er} janvier 2024, mettre à disposition des particuliers des solutions de tri « à la source » des biodéchets. À Aubervilliers, c'est l'établissement public territorial Plaine Commune qui est chargé de cette obligation, conjointement avec la Ville.

Les biodéchets sont organiques et biodégradables : résidus végétaux (provenant des

jardins) ou alimentaires (restes de repas, déchets de cuisine comme les épluchures, les coquilles d'œufs, fruits et légumes pourris...). Ils représentent en moyenne un tiers du contenu de la poubelle d'ordures ménagères. Pour les traiter, l'incinération, encore largement pratiquée, est pourtant loin de constituer une solution satisfaisante : les biodéchets étant composés à 80 % d'eau, cette méthode consomme plus d'énergie qu'elle n'en produit.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

« Il faut prioriser le compostage dès que c'est possible. Les élus de Plaine Commune ont plébiscité ce choix dans la stratégie Biodéchets adoptée par le territoire », souligne Alexia Ferrieux, responsable de la prévention des déchets et de la sensibilisation au tri à Plaine Commune.

Trois solutions existent, en fonction du type d'habitat et de la présence ou non d'un espace vert à proximité :

Le compostage individuel reste la solution la plus adaptée pour les résidences pavillonnaires ou les maisons individuelles. Il permet de valoriser ses biodéchets directement chez soi. Les habitants qui souhaitent être équipés d'un composteur individuel doivent en faire la demande à Plaine Commune. Une formation gratuite de deux heures est dispensée avant que l'usager puisse récupérer son composteur ou son lombricomposteur.

Le composteur partagé installé en pied d'immeuble est la solution privilégiée pour les

habitats collectifs ou les copropriétés. « Il permet une réutilisation très locale des biodéchets. Le compost obtenu sera récupéré pour servir d'engrais aux plantes des espaces verts attenants », précise Alexia Ferrieux.

Le point d'apport volontaire (PAV), bac de collecte muni de trappes, fonctionne comme les conteneurs de tri du verre. Les biodéchets qu'on y dépose sont ensuite collectés par camion et envoyés vers un site de traitement pour méthanisation. Ce processus de dégradation naturelle de la matière permet la production de biogaz.

COMPOSTER À AUBERVILLIERS

Avant l'entrée en vigueur de la loi, de nombreux Albertivillariens ont pu se familiariser avec le compostage, notamment via les ateliers de l'association Une Oasis dans la ville, soutenue par la Municipalité. Des actions sont aussi menées depuis plusieurs années dans les écoles avec l'installation des tables de tri des déchets dans les cantines scolaires pour faire adopter aux enfants de nouveaux réflexes. Pour accompagner les projets pédagogiques des enseignants, des composteurs ont aussi été installés dans des cours d'école. « En 2023, quatre composteurs ont été livrés. Cette initiative, menée conjointement par les directions de l'Environnement et de l'Éducation a vocation à faire évoluer les pratiques dès le plus jeune âge, explique Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement. Ce volet de la stratégie Ville durable, votée en 2022, est essentiel pour la Ville. »

En juin 2023, une expérimentation de compostage partagé a été mise en place par Plaine Commune dans le quartier de la Maladrerie. En complément de l'installation de bacs de compostage, une campagne d'information de porte-à-porte a été menée et des formations au tri des biodéchets ont été dispensées aux habitants volontaires. Les résultats ont été encourageants. « Les habitants et les acteurs associatifs se sont vraiment mobilisés, se félicite Alexia Ferrieux. Mieux encore, ceux qui sont passés au compostage ne sont pas revenus en arrière. C'est une étape essentielle dans l'évolution vers des pratiques plus écoresponsables. »

Lise Lefebvre



» De nombreux composteurs sont mis à disposition dans les jardins partagés de la ville. Ici, au jardin Paul-Bert.



Les dangers du monoxyde de carbone

L'hiver n'est pas terminé et, avec lui, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone menacent toujours. **Incolore et inodore**, ce gaz est **souvent lié à un dysfonctionnement** d'un chauffage d'appoint, et peut constituer un danger mortel.

Le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une combustion incomplète : un combustible, quel qu'il soit – bois, butane, charbon, essence, fioul, gaz naturel... – est brûlé pour produire de la chaleur ou chauffer de l'eau, mais avec une quantité d'oxygène insuffisante. La réaction chimique entraîne alors la formation d'un gaz toxique qui se diffuse très vite dans l'air d'une habitation domestique.

Le manque d'entretien de certains équipements (chauffe-eau, poêles à charbon, chaudières, cuisinières, conduits de cheminée, chauffages d'appoint...), leur

vétusté ou encore un mauvais usage (utilisation intensive, installations incompatibles, pièces mal ventilées...) peut déclencher une réaction chimique et la diffusion de monoxyde de carbone.

En cas d'intoxication, les personnes ayant inhalé le gaz toxique ressentent des maux de tête, des vertiges, des nausées, une sensation de faiblesse musculaire... Dans les cas les plus graves, peuvent s'ajouter des troubles de la vision, des difficultés à respirer, une paralysie musculaire ou encore une perte de connaissance. Le coma et le décès par défaillance

cardiorespiratoire peuvent s'ensuivre. Ce type d'intoxication est particulièrement dangereux pour les femmes enceintes et pour les enfants.

COMMENT PRÉVENIR LES ACCIDENTS ?

Chaque année, 3 000 personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Une centaine de personnes en meurt. Pour éviter l'accident, il est vivement conseillé de faire vérifier ses installations régulièrement, de faire ramoner une à deux fois par an les conduits de cheminées, d'aérer son logement souvent et enfin de ne pas détourner l'usage d'une cuisinière ou d'un brasero pour se chauffer.

En cas d'intoxication, il faut aérer immédiatement les locaux, arrêter les appareils à combustion, évacuer les locaux et appeler les secours en composant le 15 (SAMU), le 18 (Pompiers) ou le 114 (pour les sourds et malentendants).

Lise Lefebvre

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



■ Spectacle
■ Sport

■ Conférences
■ Vie municipale

■ Théâtre
■ Cinéma

■ Exposition

■ Atelier/stage/visite

1^{er} mars

Trêve olympique, les lunaisiens

Composition d'Arnaud Marzoti
et direction par Marie Joubinaux

CRR 93 Jack Ralite

19h30

Sur réservation

Concert Soriba Sakho

Auberkitchen

20 h

2 mars

Stand Le Maire et ses élus à votre écoute

Quartier du Landy
9h30

Tous à vélo vers 2024

Autres dates : samedi 9 mars (10 h)
et mercredi 6 et 13 mars (14 h)

Sessions gratuites d'apprentissage
du vélo. Réservées en priorité aux
duos mamans-enfants.

Maison pour Tous Roser

10 h

Jeux de société

Médiathèque Paul-Éluard
14 h30
Tout public

« Pierre Lapin est une femme »

Spectacle musico-loufoque et
familial mis en scène par la
compagnie Zébuline
Médiathèque Saint-John Perse
15 h
À partir de 5 ans, inscription
conseillée

**Bal Électrique #11 : Le Mange Bal +
La Sylva**

Le Point Fort d'Aubervilliers
19 h
Sur réservation

**Michel Boujenah - Adieu
les Magnifiques**

L'Embarcadère
20h30
Sur réservation

4 mars

**Déconstruire les masculinités
au sein de la scène techno ber-
linoise : le défi de l'inclusion**

Campus Condorcet
14 h

5 mars

**Masterclass de flûte tra-
versière d'Éric Lamb**

CRR 93 Jack-Ralite

14 h

Entrée gratuite

6 mars

**Air(E)S de couleurs- bleuair(e)s
de couleurs**

Spectacle proposé par la Compagnie
d'à Côté

Espace Renaudie

14 h

Gratuit, tout public

**Vannerie buissonnière : supports
de saule tressé au jardin**

Atelier animé par l'association

Point de rassemblement

Cour jardinée Jean-Moulin

10h30

Le Seuil Musical

CRR 93 Jack-Ralite

18h30

Entrée gratuite sur réservation

Don Carlos d'après F. von Schiller

De Ferdinand Flame

Théâtre La Commune

19h30, jusqu'au 10 mars

Sur réservation

7 mars

**Les enjeux de non-mixité fémi-
niste depuis le xx^e siècle**

Séance donnée par Alban
Jacquemart dans le cadre
du séminaire « Figures présentes
et passées de l'entre soi : le choix
du retrait comme forme
de résistance »

Campus Condorcet

14 h

**À la découverte des grossistes chinois
d'Aubervilliers**

Visite guidée

14 h30

Sur réservation

**Exposition « Figures mili-
tantes du sport populaire »**

Jusqu'au 26 avril

Humathèque Condorcet

Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h

Le samedi de 12 h à 18 h

Conseil Municipal

Salle du Conseil de l'hôtel de Ville

19 h

8 mars

**Petit déjeuner : Échange autour
de la place des femmes**

Maison pour tous Berty-Albrecht
9h30
Gratuit

**Ciné-séminaire Afrique
à l'Humathèque**

Projection du film *Le Franc* de Djibril
Diop Mambéty (45 min) – VOSTFR
Campus Condorcet
17 h

« Je serai compositrice... »

Avec les classes de piano de Béatrice
Presle, de violon de Béatrice Fauré et
d'art dramatique de Laurence
Causse.

CRR 93 Jack-Ralite

19h30

Entrée gratuite sur réservation

9 mars

Diane Segard - Parades

L'Embarcadère

20h30

Sur réservation

10 mars

Carte blanche à Seksion Maloya

avec Mouvman Alé
Initiation danse, poésie, kèr et fanfare
maloya.

Le Point Fort d'Aubervilliers

14 h

Réservation gratuite

**Ciné-club : rencontre autour
de « La bataille d'Alger »
de Gillo Pontecorvo**

Médiathèque Saint-John Perse

14 h

13 mars

**Découverte de la fromagerie
et préparation fromagère**

La Fromagerie Marie, passeuse
de goûts à Aubervilliers

14 h

Sur réservation

Épicerie éphémère VRAC

Les Laboratoires d'Aubervilliers

15 h

14 mars

Emploi : Les jeux recrutent

Venez rencontrer des recruteurs
et des organismes de formation
pour décrocher un emploi.

Les Docks

9h30

15 mars

**« Quand Charlie Chaplin rencontre
Carmen »**

Ciné concert accompagné par
l'orchestre Ventastick sur une
musique de Georges Bizet, direction
Joël Jody

CRR 93 Jack-Ralite

19h30

Entrée gratuite sur réservation

16 mars

**Workshops Afro dance
avec A et Eileen**

Workshops en préparation du grand
défilé dansé du 93, dimanche 23 juin
2024, à l'occasion des JO 2024.

Théâtre La Commune

14 h

Gratuit et sur réservation

**CABARET DES SENIORS
DISCO**

19, 20 et 21 mars 2024

**Inscription sur place
Infos : 01.48.33.48.13**

**de 13h30 à 17h30
à L'Embarcadère**

AUBERVILLIERS

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Samu : 15

Samu social : 115

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01 48 32 15 15SOS Médecin : 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24 h/24)Urgences hôpital La Roseaie :
01 48 39 42 62Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement, de 7 h à 1 h
du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute :
0 800 202 223Ligne inceste :
0805 802 804, du lundi
au vendredi de 10 h à 19 hNon au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse :
0 810 600 209Urgences vétérinaires :
0 892 68 99 33

LIEUX AGENDA

AuberKitchen

20, rue Lécuyer

Campus Condorcet

14, cours des Humanités

Centre de colloques

Place du Front-Populaire

Cour jardinée Jean-Moulin

76, rue Henri-Barbusse

CRR 93 Jack Ralite

5, rue Édouard-Poisson

Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules-Martin

Fromagerie Marie

13, rue Charron

Gymnase du collège

Gisèle-Halimi

45, rue Sadi-Carnot

Humathèque Condorcet

10, cours des Humanités

Laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer

L'Embarcadère

5, rue Édouard-Poisson

La Fondation Cherqui

61, rue Lécuyer

La Maison des Langues
et des Culture d'Aubervilliers
46, rue Charles-Tillon

Les Docks

87, avenue des
Magasins-Généraux

Lycée Le Corbusier

44, rue Léopold-Rechossière

Maison pour tous

Berty-Albrecht
44/46, rue Danielle-Casanova

Maison pour Tous Roser

38, rue Gaëtan-Lamy

Médiathèque Paul-Éluard

30, rue Gaëtan-Lamy

Médiathèque Saint-John

Perse

2, rue Édouard-Poisson

Point Fort d'Aubervilliers

174, avenue Jean-Jaurès

POUSH

153, avenue Jean-Jaurès

Salle Solomon

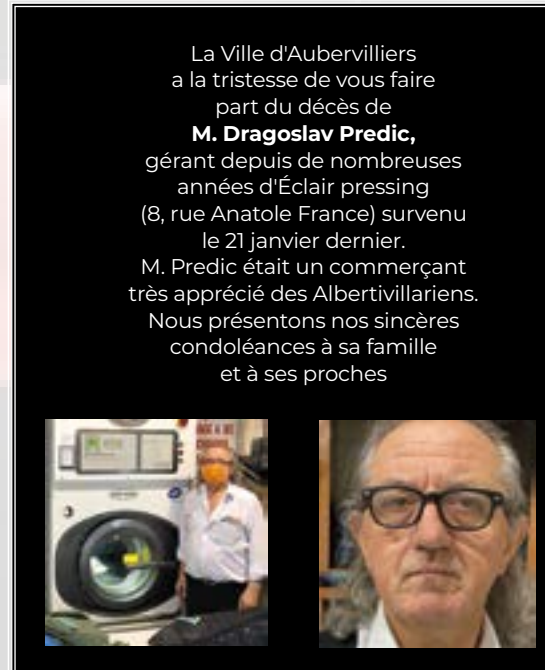
2, rue Edgar-Quinet

Théâtre La Commune

2, rue Édouard-Poisson

Villa Mais d'Ici

19, rue Sadi-Carnot



La Ville d'Aubervilliers
a la tristesse de vous faire
part du décès de
M. Dragoslav Predic,
gérant depuis de nombreuses
années d'Éclair pressing
(8, rue Anatole France) survenu
le 21 janvier dernier.
M. Predic était un commerçant
très apprécié des Albertvillariens.
Nous présentons nos sincères
condoléances à sa famille
et à ses proches

Programme du cinéma Le Studio

Du mercredi 06 au mardi 12 mars

Primadonna (VOST)

Jeudi 07 mars, 19h30 (places offertes + échange)

Mardi 12 mars, 19h30

Au fil des saisons (VF)

Mercredi 06 mars, 17h15

Dimanche 10 mars, 14h

Les Lueurs d'Aden (VOST)

Vendredi 08 mars, 17 h

lundi 11 mars, 18h30

Rosalie

Vendredi 08 mars : 14h30 (AVP)

20 000 espèces d'abeilles

Jeudi 07 mars, 17 h

Dimanche 10 mars, 18h30

Lundi 11 mars : 16h10

La Bête

Mercredi 06 mars, 19h30

Samedi 09 mars, 17h15

Mardi 12 mars, 16h30

Rose, petite fée des
fleurs (JP, VF)

Samedi 09 mars, 15h30

Scandaleusement vôtre

Dimanche 10 mars, 16 h (AVP, VOST)

Anatomie d'une chute (VF)

Samedi 09 mars, 20 h

Lundi 11 mars, 20h15

Il reste encore demain (VOST)

Vendredi 08 mars, 19h30 (AVP)

La Bataille d'Alger (VOST)

Dimanche 10 mars, 11 h

Du mercredi 13 au mardi 19 mars

L'Empire (VF)

Mercredi 13 mars, 17h15

Vendredi 15 mars, 19h30

Black Tea (VOST)

Mercredi 13 mars, 19h30

Vendredi 15 mars, 17 h

Samedi 16 mars, 16h10

Dimanche 17 mars : 18h30

Kung fu panda 4

Dimanche 17 mars, 16h30 (AVP, JP)

Vivants

Jeudi 14 mars, 16h30

Samedi 16 mars, 20h30

Mardi 19 mars, 16h30

Une vie

Mercredi 13 mars : 15h (VF)

Jeudi 14 mars : 19h30 (VOST)

Vendredi 15 mars : 14h30 (VF-SME)

Samedi 16 mars : 18h15 (VOST)

Dimanche 17 mars : 14h (VF)

Le Royaume des abysses (JP)

Samedi 16 mars, 14 h

Anatomie d'une chute (VF)

Mardi 19 mars : 19h30

JP : Jeune Public

SN : Sortie nationale

VF : Version française

VOST : Version originale sous-titrée français

AVP : Avant-première

Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR

Cette adresse mail n'envoie pas de réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

Pendant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP), quelles seront les restrictions de circulation à Aubervilliers? Pourrais-je prendre les transports en commun et utiliser ma voiture?

Alban, 43 ans.



Réponse

Même si la circulation en bus ou en voiture sera moins fluide durant la période des Jeux olympiques (du 26 juillet au 11 août 2024) et paralympiques (du 28 août au 8 septembre 2024), il sera tout de même possible de se déplacer au quotidien.

Cependant, la Préfecture de police de Paris a mis en place des restrictions de la circulation motorisée aux abords des sites où se dérouleront les épreuves. Ces périmètres de sécurité ont pour objectif principal de garantir la sécurité de tous, dans un contexte d'affluence exceptionnelle. Les zones de circulation concernées prennent la forme de cercles concentriques avec des niveaux de restriction plus ou moins importants selon qu'ils sont plus proches ou plus éloignés du lieu de l'épreuve. Chaque zone est représentée par une couleur.

Les périmètres gris ont pour but d'assurer la sécurité sur les sites olympiques eux-mêmes. Ils ne seront accessibles qu'aux spectateurs munis de billets et aux personnes accréditées par l'organisation des JOP.

Les périmètres rouges visent à garantir un haut niveau de sécurité, notamment pour prévenir tout acte terroriste. La circulation motorisée y est interdite, sauf dérogation expresse, mais les piétons et cyclistes peuvent y accéder.

Les périmètres bleus (les plus éloignés des sites olympiques) visent à garantir au minimum la fluidité de la circulation aux abords des périmètres rouges. L'accès sera réglementé et limité (sur présentation d'un justificatif aux livraisons, dépannages, déménagements, ou encore, aux conducteurs devant accéder



à leur lieu de travail ou leur domicile.

Le métro fonctionnera normalement mais compte tenu de l'affluence de visiteurs, les seuils de saturation de certaines lignes sont à prévoir.

Pierre Sack,
Adjoint au Maire délégué aux Sports

Pour toute information complémentaire (carte des périmètres, demandes de dérogation...), je vous invite à consulter le site de la Préfecture de police Paris : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/perimetresJOP>

GRUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



Aubervilliers doit rester maître de son destin

Le 11 avril 2023, le Conseil de territoire de Plaine Commune adoptait le principe du transfert de compétence à Plaine Commune du stationnement payant, contre l'avis de deux des neuf communes de l'intercommunalité : Épinay-sur-Seine et Aubervilliers.

Les élus de notre groupe au Conseil de territoire ont voté contre ce transfert de compétence. Depuis, notre Majorité a toujours affirmé sa ferme opposition à cette décision et, à l'occasion du Conseil municipal du 8 février 2024, nous avons à nouveau fait entendre cette prise de position en votant unanimement contre.

Cette opposition n'est en rien une opposition de principe mais est, au contraire, résolument pragmatique.

Retirer à notre commune la possibilité d'organiser le contrôle du stationnement, c'est faire fi de la nécessaire bonne gestion de proximité. Ce transfert de compétence est acté alors que le stationnement est un sujet de premier plan dans la gestion d'une municipalité. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024, il entraîne également le transfert de certains agents de la Ville vers Plaine Commune, ce qui est grandement regrettable. Une réunion d'information avait pourtant été organisée au cours de laquelle Plaine Commune avait réitéré son engagement vis-à-vis des agents qu'aucun d'eux ne serait transféré sans son consentement.

Notre Majorité tient à le réaffirmer : nous sommes et resterons toujours enthousiastes à l'idée d'appartenir à une intercommunalité forte qui soit une vraie coopération entre les villes, qui soit à leur service et qui n'affecte pas le lien de proximité qu'Aubervilliers entretient avec ses habitants.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUBERVILLIERS

JANVIER 2024



1 321 paquets de cigarettes saisis et détruits



4 chariots de brochettes et de maïs saisis et détruits

3 stocks de marchandise de vendeurs à la sauvette saisis et détruits (herbes aromatiques)



Contrôles commerces

4 verbalisations

8 mises en demeure

5 fermetures administratives



2 001 verbalisations pour stationnement gênant

274 voitures mises en fourrière

58 interventions contre la mécanique sauvage



307 signalements traités sur Auber Appli

GROUPE L'Alternative Citoyenne!**Circulation : ce fléau qui étouffe Aubervilliers**

Nombre d'entre vous ont exprimé aux élus de notre groupe les difficultés de circulation et de stationnement à Aubervilliers. Que vous soyez piéton, cycliste, trottinettiste, automobiliste ou usager des transports en commun,

circuler dans notre ville est un véritable calvaire. Pourtant la circulation est un défi majeur en raison de ses impacts sur l'environnement.

Quel que soit le mode de transport, emprunter certaines rues et avenues peut être un vrai parcours du combattant. C'est le cas sur une partie de l'avenue Victor-Hugo où la signalisation est peu visible et la chaussée dans un état navrant. Ou encore sur le boulevard Félix-Faure, très souvent saturé de camions de ferrailleurs stationnés en double file et qui perturbent la circulation le matin. Les exemples ne manquent pas. Madame le Maire et M. Damien Bidal, son adjoint à la Circulation, au Stationnement et aux Transports, semblent ignorer ces difficultés et n'y accordent aucune importance. Nous regrettons le manque de compétences en matière de planification urbaine, de gestion du stationnement (comme la mise en place de zones de stationnement résidentiel), d'influence sur les politiques de transports, et l'absence de communication avec les habitants sur les questions de circulation pour répondre à leurs préoccupations (recueil des doléances des résidents, diffusion d'informations sur les travaux affectant la voirie...).

Encore faut-il comprendre les causes pour améliorer la circulation, le partage de la chaussée, et le développement des circulations douces.

KATALYNE BELAIR
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE Aubervilliers En Commun**Un appel à la responsabilité financière communale**

Lors du dernier Conseil municipal, le débat d'orientation budgétaire de notre Ville a suscité des inquiétudes. L'analyse des chiffres révélés met

en évidence un écart alarmant entre les prétentions de la Majorité et la réalité.

Outre les défis liés à l'inflation, l'examen approfondi des données révèle un manque de compétences manifeste dans la gestion budgétaire. Les signaux d'alarme sont évidents. Nous nous approchons dangereusement du seuil critique avec une augmentation vertigineuse de la masse salariale et des dépenses excessives, notamment dans la communication de la Maire, qui visent à masquer les problèmes de fond.

En tant que citoyen-ne-s responsables et élu-e-s, il est impératif de remettre en question ces choix budgétaires et de demander des comptes. La transparence et la responsabilité sont essentielles pour une gouvernance saine, et il est temps que la Majorité en prenne pleinement conscience.

Proposons des solutions concrètes, comme la révision des priorités budgétaires, l'optimisation des dépenses, et une évaluation approfondie des dépenses de communication et des frais de représentation, afin de ne pas hypothéquer le futur de notre ville.

AUBERVILLIERS EN COMMUN

NABILLA DJEBBARI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s**Aubervilliers invisibilisée. Pourquoi?**

Aubervilliers a encore une vie locale très riche. Ses habitant-e-s regorgent d'idées et de projets qui se réalisent grâce à leur engagement.

La vie culturelle notamment est très présente, héritage exceptionnel de la politique menée par Jack Ralite. Nous disposons de structures installées comme le Théâtre La Commune (Centre dramatique national), comme le Conservatoire à rayonnement régional (CRR93 Jack Ralite) le seul du département), ou encore les Laboratoires d'Aubervilliers, le Point Fort, le théâtre équestre Zingaro, le cinéma Le Studio... Nous avons aussi des associations plus originales : La Pépinière, La Blague, La Sauge, Les Poussières, La Maison des langues et des cultures, etc.

Pourtant notre ville est invisibilisée dans les différents ouvrages touristiques et supports qui paraissent à l'approche des Jeux olympiques de Paris. Aubervilliers occupe une place très faible, voire inexistante, dans le Guide des Grand Parisiens, dans le guide du Routard Grand Paris Nord ou encore sur la carte « Bienvenue en Seine-Saint-Denis », éditée par le Conseil départemental. Pourquoi ? Encore une fois, la faute en incombe à Madame le Maire et à sa politique. En effet, la direction de la Culture de notre ville est désertée. Les départs ne sont plus remplacés, au point que le nombre d'agents peut presque se compter sur les doigts d'une main. Ainsi, plus personne ne répond aux services des autres collectivités. Plus personne ne se charge de valoriser notre ville et sa diversité auprès des institutions. Plus personne non plus pour communiquer auprès de la presse et des médias. Tout cela est très dommage.

Quand on aime sa ville, on la défend ! Et on s'en donne les moyens. À bon entendre...

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Réveiller Aubervilliers**Le triste symbole de 10 ans d'impuissance publique locale**

À la fin des années 2000, nous travaillions consciencieusement avec nos partenaires des villes voisines pour développer une vision inclusive d'Aubervilliers.

C'est à cette époque que, dans la revue Urbanisme, nous avons publié un article en forme de manifeste : « La Plaine à Aubervilliers : pour des passerelles entre les territoires ». S'en était suivi l'élaboration d'un projet de passerelle dans le prolongement de la rue Pierre-Larousse visant à relier le quartier de La Villette à celui, alors en gestation, de la ZAC du Millénaire.

Plus de 10 ans plus tard, cette passerelle, ouvrage pourtant modeste, voit enfin le jour. Le reste du développement urbain (construction de logements et d'équipements en lieu et place des entrepôts qui longent le canal et notamment du site Lapeyre), pensé à l'époque dans l'optique des bénéfices qu'il apporterait aux habitantes et habitants de La Villette, et plus largement d'Aubervilliers, n'a pas suivi. Côté Villette, l'aménagement du secteur reste hostile aux piétons, notamment de nuit. Côté Millénaire, le centre commercial, déserté par la plupart des enseignes commerciales, est au bord de la faillite. Absence de vision ? Manque de volonté ? Défaut de compétences ? Le résultat est là : nous nous dirigeons vers la fin d'un second mandat inutile pour notre ville, ce dont nous pâtissons tous.

Alors servons-nous des mois à venir pour bâtir ensemble, dans la fidélité à nos valeurs et dans la recherche de solutions concrètes, un nouveau projet pour Aubervilliers.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**Coup de grâce au logement social**

Le Premier ministre a annoncé de facto la fin de la loi SRU qui obligeait les collectivités à disposer de 25 % de logements sociaux puisqu'elles

pourront désormais intégrer dans ce quota les logements intermédiaires, c'est-à-dire ceux qui s'adressent à des foyers dont le revenu annuel pour un couple va jusqu'à 90 000 euros ! (le revenu médian à Aubervilliers était de 15 330 euros en 2021). La Région Île-de-France ne finance plus les constructions HLM dans les villes comme Aubervilliers au motif qu'elles en seraient trop pourvues !

C'est dans ce contexte que Madame le Maire, Karine Franclet, décide des démolitions dans le quartier Émile-Dubois ou du 23, rue de l'Union et du 11, rue Bordier. Les locataires seront prioritaires pour le relogement mais où ? Dans un parc social réduit qui ne leur assurera pas forcément satisfaction et qui ne permettra pas de loger les demandeurs actuels puisque seuls 300 à 350 logements sont libérés chaque année ! Ce qui signifie 3 ans d'attente de plus pour le demandeur dont le dossier est déjà en souffrance depuis parfois plus d'une dizaine d'années !

Est-ce le moment de démolir ? Sans parler des nuisances des chantiers que les riverains subiront pendant des années avec le bruit, la poussière, les engins de chantier, les rues défoncées...

Tout ça au moment où les 20 ans de l'ANRU révèlent les limites d'un renouvellement urbain qui n'a fait en rien avancer la mixité sociale dans les quartiers concernés.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Ensemble pour Aubervilliers**Un manque de respect inacceptable envers les Albertivillariens !**

Le dernier Conseil municipal a donné lieu à un sinistre spectacle qui n'honore pas la fonction d'élu. Je veux parler des attaques inacceptables de

Madame le Maire et des tentatives de discréditer le débat par le dénigrement, les moqueries et la diversion pour mieux masquer certains choix d'une politique à la dérive.

Mais le plus grave est de ne pas entendre la souffrance des habitants qui réclament de l'aide, au sujet notamment de l'insécurité aux abords du Millénaire avec l'installation d'un camp de consommateurs de crack. J'ai pu le constater lors d'une visite sur le terrain. J'ai participé à une maraude sur place avec l'association Bien-être Aubervilliers qui m'a permis de comprendre la situation sanitaire et sociale de ces sans-abri. Nous avons rencontré Océane, une jeune fille de 21 ans, consommatrice de crack qui souhaite arrêter la drogue. L'Agence régionale de santé (ARS) a immédiatement réagi avec une prise en charge d'urgence. Mais combien d'Océane pourrions-nous sortir de là si la Municipalité se donnait les moyens d'agir en appui des services de l'État mobilisés sur le sujet ?

Autre colère grandissante, celle des locataires de l'OPH dont nous avons un peu le sentiment qu'ils sont les otages d'une guerre politique gauche / droite dans laquelle chacun se renvoie la balle. Mais pendant ce temps le chauffage manque, l'entretien et la rénovation se font attendre, peut-être pour se régler juste avant les élections ? Cela commence à peser et donne sérieusement à réfléchir quant à la nécessité d'une alternative nouvelle en 2026.

MASSINISSA HOCINE
CONSEILLER MUNICIPAL



AUBERVILLIERS

*La Ville débarque
sur le fil**

*  Threads

**RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
D'AUBERVILLIERS
SUR THREADS***

*La Ville d'Aubervilliers est déjà présente sur Instagram, Facebook, LinkedIn, X (ex-Twitter), TikTok...